N° I reçu le 30 8bre 1776

Lu 1re et adressé à une seconde lecture

Lu 2e. resté au Comité

margula omnium propè morborum mater, etiamsi alius queitor

Ferhel. Cap. 14. pag. 263.

On convient unanimement que les propriétés de l'air, ses différentes constitutions et les altérations dont il est susceptible, opèrent une infinité de merveilles dans la cure des maladies chirurgicales. mais en qualité d'élément primitif, il ne doit cependant pas être regardé ny comme le seul soutien de la vie, ny comme l'unique moyen qui puisse concourir avec efficacité à l'objet particulier p.° le quel on le destine. il ne peut malgrés ses influences les plus favorables entretenir l'équilibre nécessaire pour le jeu de nos parties, sans le concours des substances alimentaires. c'est par leur essence et les différens travaux qu'elles essuyent, qu'elles deviennent propres a nourrir les corps et a réparer les pertes constantes sous les quelles les assujetti le méchanisme des organes qui les composent. d'où il suit que l'air et les alimens sont deux choses communes et essentielles à la conservation des hommes.

Les divers mouvemens qui s'exécutent dans l'économie animale sont incontestablement reconnû comme dependans des effets de l'air. c'est luy qui au moment de la naissance met en jeu les poulmons et ouvre les voyes à une circulation qui paroit toutte nouvelle, aussy es-ce à cet époque que les fonctions et les sécrétions s'établissent à demeure, que la circulation augmente insensiblement d'activité et de force et que les parties développées commencent enfin à s'accroître.

tous les prodiges qui se passent secrettement dans la machine animale, sont la suitte d'une action constante et réciproque des solides sur les fluides, qui n'ont pour cause déterminante que l'influence de l'air sur les uns et les autres. a.

Si l'on considère avec quelle force le sang est lancé du cœur dans les gros vaisseaux et de ceux cy dans les autres d'un moindre calibre, on verra que la multitude des frottemens qui sont inséparables de la rapidité de ces mouvemens, doit nécessairement affoiblir a la longue et détruire insensiblement la texture des solides, échauffer et dessecher les fluides, si on ne cherche a prévenir ces

a. (1) Les effets de sa privation par l'exemple des animaux enfermés dans la machine du vuide, démontrent de la manière la plus précise que la pression de cet élément n'ayant plus lieu sur l'air fixe, celuy-cy tend a se developper et a se dérober des principes avec les quels il est lié, d'où il suit un boursoufflement général, une décomposition des parties tant solides que fluides, qui se passent même assés rapidement, pour décider la mort ./.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 7 d.1 n°1

acides, en réparant les pertes journalières qui en sont une suite, par les alimens et la boisson.

La faim et la soif sont les interprètes de ces besoins et dès qu'elles parlent, nous cherchons tous avec avidité, des substances propres à satisfaire à l'une et à l'autre.

L'air le plus pur est incapable de les remplacer. toutes ses propriétés ne s'étendent qu'à disposer le corps à recevoir sa nourriture pour laquelle le penchant ou le besoin décident. parvenu dans l'estomach, il en facilite la digestion, il en fait passer les sucs provenans dans les tuyaux qui sont créés pour les porter et les répandre partout, il sollicite les évacuations des parties impures qui en ont été séparées par les loix de la nature, il coopère à les expulser sous différentes formes. &c.

Jean Arbuthnot. b. membre du collège des médecins de Londres, que nous aurons plus d'une occasion de citer, a donné sous le titre d'essais des traités excellens tant sur l'influence de l'air que sur la nature et le choix des alimens respectivement aux individus sains ou malades. il observe que la digestion plus ou moins prompte, dépend de la qualité de l'air et la raison qu'il en donne ne peut être révoquée. „ Le bon
„ air, dit-il, aide à la digestion, parce qu'il concourre à la sanguiffication qui se
„ fait dans le poumon. L'expérience prouve en effet, continu'il ajoutte, qu'on perd et qu'on recouvre l'appétit dans différentes espèces d'air. Fernel. c. après être convenu que l'influence facheuse de l'air, peut donner occasion à plusieurs maladies, remarque qu'elles dépendent continuellement de l'usage des alimens et des boissons et que leurs accroissements a d'autant plus lieu, qu'une autre cause peut les déterminer.

Ces deux substances, enfin, l'air et les alimens étant donc d'une nécessité absolue pour la conservation de l'espèce, il paroit d'abord, que les différentes modiffications du premier, le choix et les quantité dans la nature des seconds, doivent être apliqués de concert avec les autres moyens curatifs dans le traitement de chaque genre de maladies chirurgicales.

Jean Damascene. d. fait voir combien les règles diététiques étoient déja respectées de son tems, puisqu'il regarde la diette comme le premier instrument

b. Essais sur la nature et le choix des alimens. pag. 24.
c. una gula omnium propé morborum mater, etiamsi alius genitor.
d. Diaeta est primum instrumentorum curae.

de la sure. Il daume exposer pour elle les mêmes égards et l'envisage comme la premiere intention curative. auroit aussy qu'Esculape avoit très peu de confiance aux remedes et on peut voir que l'étoit moins par leur Secour que par celuy du régime, qu'il guerissoit la plus part des maladies.

C'est enfin Sur l'assemblage d'une multitude de faits qui déposent en faveur du régime, vray Salut de L'humanité, que L'Academie Royale de Chirurgie après l'être fait rendre compte de l'influence de L'air dans le traitement des maladies externes &c. demande, aujourd'huy, qu'on réponde à la proposition Suivante

exposer les régles diététiques relatives aux alimens dans la sure des maladies Chirurgicales.

Mon dessein Seroit Sans doutte de remplir cette tâche avec quelque distinction et de mériter Son Suffrage. je proteste de faire tous mes éffort pour réussir, heureux Si mon travail peut Seconder mon Zéle

je m'occuperai en général de la diversité des Substances alimentaires et des Boissons convenables à chaque genre de maladies et de tempéramens, j'aurai aussy de certains égards dans le tour de le mémoire pour l'age, l'usage de certains alimens et l'habitude dans la maniére d'en user. je ne perdrai pas de vüe les attrations que comportent les climats, les Saisons, les Constitutions Chaudes ou froides, Séches ou humides de L'atmosphére, Sous les quelles les maladies peuvent exister.

Pour présenter les détails avec moins d'ambiguité, je diviserai les maladies en aigues et en chroniques et j'exposerai dans l'un et l'autre cas les differentes Considérations qu'on est forcé d'avoir, pour les circonstances accéssoires.

Deux chapitres feront l'objet de cette dissertation. dans le premier je ne m'occuperai que du régime qui convient dans la sure des maladies inflammatoires, des variétés de le régime Consécutivement à la différence de leur terminaisons. j'y comprendrai les plaies fraiches et tout ce qui peut avoir quelque rapport à L'inflammation dans le cours des maladies regardées comme Subites, tel que fracture, luxation, hernie &c.

Dans le Second j'traiterai du régime des tumeurs froides, des obstructions glanduleuses, des ulcéres anciens, des differens vices de Suppuration attachés

.ee primo de victus ratione quae prima est indicatio. Cap. 13. pag. 859.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

à chaque espèce de tempéramens, de maladies &c. . . . . .

Chapitre premier . . .

De l'influence des Règles Diététiques dans le traitement Curatif des maladies inflammatoires chirurgicales &c. &c. &c. . . . &c. . . . . .

§. 1.

L'obstruction a toujours été regardé comme le germe le plus fecond des maladies externes. quelle que soit la cause qui la produit, elle est constamment ou la suite de la disposition impure des humeurs ou de leur épaississement. de même aussy elle peut être l'effet resultant du vice ou de la division des solides. elle est néanmoins fort utile dans certains cas et souvent même cette marche est celle que tient la nature pour la sure de certaines indispositions, ou besoin est d'une crise purulente, qui ne peut avoir lieu sans sou fondans. elle est également indispensable dans toutes les plaies récentes. Les fibres et les vaisseaux divisés par un corps obtus ou contondant, laissent d'abord échapper le fluide qu'ils contiennent, ils se resserrent ensuitte insensiblement et ne laissent plus couler alors que les portions liquides les plus ténues, tandis que les plus grossières s'arrêtent et s'épaississent à l'extrémité du vaisseau rompu. Le genre des maladies que détermine l'obstruction, dépend, de la nature des vaisseaux obstrués, de la qualité des humeurs, de l'espèce de tempérament et d'une infinité d'autres causes.

§. 2.

Nous ne la considererons icy que sous l'aspect de celle qui donne occasion à l'inflammation sans rupture ny division quelconque des tuyaux vasculeux. celle par exemple qui a son siège dans les vaisseaux sanguins et qui surprend des sujets jeunes, robustes, secs et pléthoriques, est toujours suivie d'une inflammation qui devient d'autant plus sérieuse que les malades ont eu l'habitude des exercices violens, et qu'ils y ont joint l'usage des alimens et des boissons échauffantes. C'est pourquoy on ne doit pas être surpris de la voir pervertir en gangrène. Hildanus. f. en prescrivant les règles diététiques convenables aux différentes

f Si enim aeger juvenis, robustus et plethoricus, morbus vero acutus fuerit. Cap. 18. pag. 806.

opérations que l'on est dans le cas de pratiquer à la suite des accidens occasionnés par cette maladie, dit, qu'elles doivent se tirer de l'indication des forces du malade. C'est pourquoy il remarque que si le Sujet est jeune robuste et plethorique, la maladie sera indubitablement très vive.

Cette inflammation n'est jamais sans fièvre, ou soit que c'est un Simptome qui lui est propre; c'est pourquoy lorsqu'il s'agit d'oposer un régime favorable à la circonstance, on a soin de donner l'exclusion à toutte espèce de Substances alimentaires Solides et d'éviter particulièrement celles qui sont préparées avec la viande, ✻ les oeufs, la graisse et d'interdire enfin l'usage du vin.

L'effet qui résulte de ces Substances étant, d'augmenter la masse sanguine et de disposer les humeurs à la putridité par la corruption, dont elles sont susceptibles, suite de l'impression qu'elles reçoivent des miasmes morbifiques répandus par tout, les quels étant ensuite continuellement agités sous l'action tumultueuse des Solides, portent et entretiennent universellement une chaleur insupportable, qui peut faire dégénérer la humeur en un état très facheux. C'est en faveur de cette circonstance que le même Sidenham. étayé de l'autorité d'Hypocrate. b. recommande un régime très Stricte.

§. 3.

Rien ne paroittra plus conforme, à l'état d'une maladie, qui a pour cause une inflammation grande, que de rencontrer particulièrement dans le tems de l'orgasme, un estomach peu propre à la digestion par le bouleversement rapide et soutteran qu'éprouvent les organes voisins qui concourrent à y porter des Sucs digestifs qui déja sont très sensiblement altérés, par une suite nécessaire de la chaleur augmentée. Le séjour, d'ailleurs, de ces alimens dans un lieu fort échauffé par le développement des parties integrantes qui entrent dans la Constitution des humeurs continuellement battües, tend qu'a rompre les liens qui unissent les parties elémentaires; de qui décide des mouvemens dans le propre

✻ il est d'abord à craindre que le Suc des viandes crues pendant un long-tems, ne soit par une nourriture aussy succulente qu'on l'imagine négligemment préparé et poussé à un degrés de chaleur trop considérable et trop constamment suivi, ces Sucs doivent se développer et décider plus d'acrité et plus de parties excrémentueuses, que de parties nutritives. Lorry.

b. ubi morbus peracutus est Statim extremos habet labores et extremis temnissimo victu utendum est. aphor. 7.

est de les dépraver et d'augmenter l'acrimonie bouillante des fluides. les vaisseaux qui doivent les prendre pour les entrainer et les répandre dans toutte la masse, se resserrant, se roidissent et sont autant d'obstacles qui favorisent leur stase. les embarras se multiplient, surtout si le climat et la saison sont au dessus d'une température ordinaire; aussy voit-on que les malades languissent sous le poid de la chaleur qui les accable, qu'ils ont des nausées, des rapports acides ou nidoreux, des foiblesses, des sueurs, des langueurs et des inquiétudes terribles sur la région cardiaque. tout ce qui peut arriver alors de plus favorable à la circonstance, c'est le vomissement de les substances alimentaires, si non ils souffrent jusqu'à ce que l'action organique rallentie ou affoiblie, ait rendu de la flexibilité aux fibres et que la bouche des vaisseaux chiliferes se soit ouverte assés, pour absorber une portion des sucs produits et les verser ensuitte dans le torrent circulaire.

Mais de l'ingrés de ces nouveaux sucs tout-à-fait impurs, que doit-il en résulter? — un retour de fièvre plus considérable, une soif insupportable, une chaleur plus brulante encore, sur la partie, l'accroissement par conséquent de tous les simptomes et un surcroit de douleurs plus aigües; une irruption plus considérable dans le tissu obstrué, par l'effet d'une suppuration aussy viciée, qu'abondante et quelquefois une pente irrévocable à une terminaison gangreneuse.

Fab. d'aquapendente.i. qui a très bien traitté de l'hygienne curative particulière à l'inflammation et qui a semé partout la doctrine d'une thérapeutique excellente, met les graisses, le vin, les oeufs, la viande &c au nombre des substances alimentaires viciuses. la diette, dit-il, doit être très exacte pour empêcher non seulement la génération du sang, mais encore pour le diminuer. elle doit être telle cependant qu'elle soutienne les forces des malades. après avoir fait la différence des conditions de chaque individu, il propose les boissons et les alimens rafraichissans et incrassans dans le premier tems, les astringens dans le second, et dans le troisième les diurétiques. mais dans son second livre où il parle des moyens de deffendre de l'inflammation les parties offensées, il veut, *suasu celsi*, que le malade s'abstienne de boire et de manger autant que ses forces pourront le luy permettre;

.i. erit igitur victus primum refrigerans et incrassans, deindè vasa constringens — tertiò urinam movens, seu vehiculum sanguini detrahens &c — a cibo et potu quantùm vires patiuntur, abstinebit. Lib. 2. cap. 4 — pag. 73.

et quand aux alimens convenables, il renvoye au chap. 5ing du premier Livre —

Celse. K. est du même avis, il est vray, quant aux alimens, mais il impute par du même de boire; „Si la playe est grâve, dit-il, on donnera de l'eau chaude au malade, „autant que la soif durera; mais si c'est pendant l'été et qu'il n'y ait ny fièvre „ny douleur, on luy fera boire de l'eau froide. Baglivy. L. qui a écrit cinquante trois ans après Celse paroit avoir exactement suivi sa doctrine; car il conseille aussy quelque, pour prévenir l'inflammation, de faire abstenir le malade de manger autant que sa force pourra le porter et de luy faire boire de l'eau chaude, jusqu'à ce qu'il perde sa soif.

Tout ce que nous venons de dire, n'est applicable qu'au danger qu'il y auroit de perdre des substances alimentaires solides indistinctement dans les cas ou une fièvre assés considérable accompagne une inflammation vive &c. — . . .

Reprenons actuellement l'inflammation depuis sa naissance et suivons la dans ses différens degrés et ses terminaisons. /.

§. 5.

Dans la cure des tumeurs inflammatoires érésipélateuses, phlegmoneuses &c. on ne doit avoir d'autre vüe que la révolution et les règles Diététiques qu'il faut employer, doivent varier selon les différens tems de la maladie mais s'il n'est pas possible de remplir cet objet indiqué, on doit au moins veiller à en prévenir l'augmentation, et la diminuer si elle paroit considérable ou a la disposer à une depuration favorable; telles sont les premières indications qui se présentent.

Le Commencement de l'inflammation s'annonce par un sentiment de chaleur sur la partie, suivi quelquefois d'une espèce de prurit, par la rougeur, l'inquiétude, la pésanteur &c. qui s'accroissent avec d'autant plus de célérité, que l'on néglige assés communément les principes d'une indisposition quelle longue. La fièvre qui suit la premiere période et qui augmente

K. isque si grave vulnus est: abstinere quantum vires patiuntur ante inflammationem a cibo et cibo bibere donec sitim finiat aquam calidam, vel si aegritas est, neque febris neque dolor est, etiam frigidam. Lib. 5. fol. 66. de vulnere viribus et victu vulnerum, curationibusq; eorum.

L. Chap. 88. pag. 617. . . . . .

insensiblement, annonce que la nature cherche a rassembler ou a déposer dans un foyer qu'elle se prépare, les humeurs hétérogènes qui circulent dans la masse des fluides, ou que les mêmes fluides chargés, sont embarassés dans leur cour par un vice d'organisation. L'instant de le trouble doit être saisi à la diette la plus rigoureuse (m.) il suffit seulement de faire passer à petite dose et dans des intervalles rapprochés, des boissons rafraichissantes rafraichissantes, et quelquefois diaphorétiques ou diurétiques. ou les donnera chaudes ou froides selon l'habitude du malade, la circonstance des saisons et des climats habités. dans les climats tempérés, il suffit de faire séjourner les boissons pendant quelques instants dans un lieu plus chaud, que celuy dont elles sortent, et si c'est en été ou les expose quelque tems à l'air, surtout si elles ont été préparés à froid ou avec des eaux de source. après en avoir donné quelque dose de cette nature, on passe par intervalle en faire passer d'une peu plus froides, par le moyen on réussit à tempérer la chaleur, a calmer la soif et a satisfaire, autant qu'en partie, aux désirs des malades et par les précautions, on a soin a redouter les effets facheux d'un grand froid subit.

§. 6.

Dans le cas d'inflammation légère, on ne doit point suspecter les boissons + quoique sont froides qui à un léger degré. L'expérience prouve qu'elles n'ont jamais été malfaisantes pour ceux qui en ont l'habitude ou qui sont d'un tempérament chaud. pour cela cependant qu'on ait attention de les prendre à doses légères et de les baptiser quelques instants dans la bouche, avant que de les avaller. Les cas ou elles pourroient être nuisibles, se bornent à ceux ou les malades éprouveroient de vives douleurs dans les viscères de la poitrine ou du bas ventre, ce qui feroit craindre l'inflammation de ces cavités.

Les propriétés des boissons rafraichissantes froides, sont de resserrer les particules ignées qui sont développés par le mouvement rapide des liqueurs, et d'en tempérer l'effervescence.

Quoique les boissons chaudes ayent l'avantage sur elles de dissoudre beaucoup mieux et plus promptement les humeurs muqueuses et gélatineuses qui peuvent être la cause ou l'effet de l'inflammation, on conviendra cependant que dans les cas pressés, il n'y a pas a douter que celles qui sont froides à un léger degré, étant parvenues dans l'estomac, sous des doses ménagées, doivent nécessairement tempérer la chaleur interne, en se chargeant d'une quantité proportionnée de

(m) quum in vigore fuerit morbus, tum primum victu, ati incipe est. Hypoc. Sect. 1. aphoris. 8.

phlogistique, tandis qu'une boisson échauffe au contraire, ne pouroit qu'ajouter au dévoiement et au mouvement des particules ignées.

Les infusions théiformes de fleurs de mauve, de bouillon blanc, de violette &c. dans lesquelles on fait dissoudre suffisante quantité de sucre, sont les boissons aqueuses phlogistiques propres à remplir l'indication - ou pour, par respect pour l'estomac ou pour la disposition des premiers, aiguiser les tisanes préparées avec les feüilles ou racines des plantes de même vertu, d'une dose légère de sirop de nitre dulcifié, celuy de citron rogés dans une suffisante quantité d'eau commune, vont au même but. Le sel de nitre est aussi d'une très grande efficacité, dans une affection très favorable à la circonstance, étant susceptible, comme on le remarque, d'être changé par l'action des vaisseaux sur qualités rafraichissantes tant qu'on sera fort avec tout le fruit possible contre les maladies aigues dans lesquelles on a quelques raisons pour croire que les obstructions viennent de l'épaississement inflammatoire sanguin. Les tisanes ordinaires, les simples décoctions d'orge, sont d'une excellente usage, lorsqu'il s'agit de dissoudre ou de désunir les molécules réünies et empêcher qu'elles ne se touchent. Le mécanisme avec lequel par l'effet de l'eau qui est leur véhicule et qu'on peut regarder comme unique dissolvant, c'est à dire qu'ayant la faculté de s'insinuer entre les molécules réünies et d'interposer ses parties les plus déliées entre chacune d'elles, les solides se relachent insensiblement par une suite naturelle de cet effet, les petites masses obstruantes une fois ébranlées, cèdent dans le vaisseau qui les presse par intervalle, se divise peu à peu et se amoindrit de façon à pouvoir être transmises.

§. 7.

Il est des circonstances particulières, où il convient d'avoir égard à la nature des parties enflammées pour marquer la qualité des boissons qui y convient le mieux par préférence. Arbuthnot, fait très judicieusement cette observation - il recommande l'usage des plantes laiteuses dans toutes les maladies du foye, dont on convient, que non seulement elles sont applicables dans l'inflammation de ce viscère, mais encore dans l'ulcération de son parenchime à la suite d'un dépot extérieurement ouvert. on peut encore en tirer un parti fort avantageux

dans les inflammations érisipélateuses *. Ces plantes, tel que l'endive, la laitüe, la dent de Lion &c. sont rafraichissantes anodines, et contiennent un suc extrêmement sain, qui a la proprieté de dissoudre la bile. Ce suc est la seule partie specifique qu'elles possédent et il est d'autant plus efficace, qu'il n'est pas filtré trop clair, contenant seul le vray sel essentiel de la plante.

§. 8.

La diversité des causes qui donnent lieu a l'inflammation mérite également des considérations. Car si toutte espéce de turgescence inflammatoire paroit dépendre d'une acrimonie saline ou muriatique concentrée dans les humeurs, on substituera par préférence aux boissons proposées, la décoction des plantes mucilagineuses, afin d'empâter ou d'engluer les couloirs et de les garantir de l'impréssion facheuse des corpuscules mordans dont les pointes se trouveront indispensablement émoussées par l'enveloppe de la quelle pareilles boissons les revêtent. L'eau de veau seule peut également réussir, surtout si on la prépare avec les viandes fraiches a la dose d'un demi quart noyé dans deux pintes d'eau commune, reduittes par l'ébullition à pinte et demie. on peut aussy associer avec elles, les racines de fraisier, d'althea, ou touttes autres plantes du même genre, particuliérement si les solides paroissent excéssivement tendu, ce qui peut être aplicable dans un age avancé. c'est par la même raison que la coction des substances farineuses donnés, est d'un effet fort avantageux.

§. 9.

Mais quelles que soient les causes de l'inflammation, on doit observer de ne faire passer aucune nourriture qu'aprés l'organisme, c'est à dire dans l'intervalle ou à la fin des paroxismes. les régles qu'on doit suivre pour les éloigner ou les raprocher, se tirent de l'age, du temperament et de l'habitude. mais communément on met une distance de quatre, cinq, six et quelquefois huit heures entre chaque dose.

Comme il est à propos de faire concourir les substances alimentaires avec les boissons

* Rien ne paroit plus contradictoire aux principes reçus que le sistême diététique de Verdue V. dans l'inflammation phlegmoneuse et érisipelateuse. il ne désigne point les alimens propres à ce genre commun de maladie. il conseille seulement des substances alimentaires bien choisies et de facile digestion et pour boissons l'usage du thé, du caffé et du vin clairet. la liqueur que l'on tire de ces préparations et particuliérement du caffé, porte une huile essentielle de la quelle elle se décharge par la coction dans son véhicule aqueux. un stimulant pareil est diamétralement opposé à sa cure inflammatoire, quoique Verdue le regarde comme un obstacle à la coagulations des fluides. effet, d'abord, trés douteux; et quand même, n'est il pas également important de solliciter la

V. pathol. pag. 197 et 230.

antiphlogistiques et de les donner dans des formes qui n'exigent aucun travail de la part des organes digestifs. on les donne aux bouillons, à la décoction d'orge, d'avoine, de riz et aux crèmes que l'on tire de ces farineux, adoucies avec du sucre. on les donne en petite quantité dans les vues d'affoiblir les forces naturelles qui sont toujours trop augmentées dans les ~~deux~~ premiers et tiers écoulemens de l'inflammation. n.

Jean fatien. o. regarde au contraire comme une nécessité indispensable de soutenir les forces de la nature dans toute espèce de circonstance, pour la fortifier et l'aider contre les obstacles qui se présentent dans le cours des maladies qui l'affectent. p. Le sentiment de Galien dont il semble vouloir être doctrine, n'est cependant pas en sa faveur; car on lit dans le premier de ses aphorismes, qu'il ne faut point augmenter les forces des malades, mais qu'il suffit de les conserver telles qu'on les trouve. Ce précepte de Galien, n'est pas sans exception à la vérité, l'exemple des inflammations y fait le plus grand contraste. les circonstances accessoires, nous mènent souvent dans le cas de contrarier nos intentions, et s'il m'est, que le précepte soit admissible ce n'est que dans le cas de prostration, par la pénurie des sucs, produit ordinaire d'une suppuration constante occasionnée par des causes ou primitives ou secondaires.

Bartholomeus perdulcis (q) a raisonné avec beaucoup plus de justesse, en disant que les alimens liquides sont les seuls qui conviennent, lorsqu'il s'agit seulement de soutenir les forces des malades dans le cas d'un engorgement inflammatoire. il entre ensuite dans des raisonnemens très longuement détaillés qui ne s'écartent point de notre objet.

[illegible] les certains liquides qui tendent à augmenter l'effervescence. aussi l'a-t-il regardé comme un obstacle à la coagulation, pour en être le premier moteur, parce que le mouvement des liqueurs trop accéléré, en dissipe les parties les plus fluides, d'où il suit une réunion intime des globules sanguins et un dessèchement qui conduit insensiblement à l'obstruction.

n. Les anciens faisoient beaucoup moins usage des viandes que nous. si nous remontons à hypocrate et ses premiers successeurs, nous verrons aucune connoissance des bouillons, ny des sucs raffinés des viandes qui font l'une et l'autre les délices actuels des cuisines. l'usage en est plus particulier en europe et à ses colonies que dans les autres parties du monde.

.o. pag. 350.

.p. C'est à quelques chose près le sentiment de paracelse, si celuy qui est blessé est sobre, disoit-il, et n'est point rempli de crudités, qu'il se nourrisse de viandes qui quand elles sont sèches, et nourrissent beaucoup. Livre des blessés, grand-chirurg. p. 33.

(q) Sufficiunt liquida ad commodandas vires, ne naturae in duello occupatae novum negotium imponatur; verendum etenim, ne conversus calor ad conficiendum alimentum solidum, opprimatur tandem a morbo interea ingravescente. in liquidis coquendis aut distribuendis nihil aut minimum laborat: sicq. sine omnium adversus morbum convertit. pag. 326.

C'est tout à fait particulier à l'inflammation n'exige pas à beaucoup près, comme le pense Galien, qu'on soutienne l'action des solides, puisque communément on est forcé de l'affoiblir et de l'abbattre autant qu'il est possible par des évacuations journalières, tel que les saignées, les lavemens, les boissons rafraichissantes, diaphorétiques et relâchantes; les faits ~~[illegible]~~ avoués par la pratique et l'expérience la plus heureuse, démontrent contre son sentiment, que les alimens peuvent généralement nuire dans la circonstance posée, soit en augmentant le travail de la nature soit en portant dans les premières, des substances étrangères qui par une élaboration imparfaite ~~augmentent nécessairement~~ l'impureté des fluides qui sont presque toujours l'objet essentiel des maladies inflammatoires.

*loc. cit.

Dalechamps* l'a parfaitement compris, aussi veut-il qu'on ne donne aux malades que des alimens de subtile consistance et en petite quantité pour entretenir seulement les forces. [illegible] après luy, l'école de Salerne. 2. qui n'a été imprimée que treize ans après son ouvrage, sur les moyens de conserver sa santé, et qui avoit avoué été copié mot à mot sur le recueil en vers, expliquent l'un et l'autre les préceptes anciens de ne donner des alimens que d'une très facile digestion, disant qu'on ne doit en user qu'autant qu'il en faut pour soutenir les forces, pensant même qu'une plus grande quantité serviroit plutôt à les abbattre qu'à les relever ou les entretenir.

*Mons. Louis

Le savant traducteur * des commentaires de Van Swieten sur Boerhaave s'est occupé singulièrement en parlant des usages de l'ingrès d'un nouveau chile dans le sang. il fait voir avec une clarté toute à fait lumineuse et une précision admirable, combien il importe de donner au chile formé par les alimens une nature bien douce et que sans cette précaution, que l'attention seule doit diriger, il irritera chaque jour la [illegible] par son acrimonie.

On [illegible] donc, d'après cela, des effets qu'il est dans le cas de produire respectivement à l'inflammation, par comparaison avec ceux qui auront lieu quand [illegible] et tout se résoudra à convenir qu'il est intéressant d'éloigner les alimens solides qui dans le cas présent ne peuvent donner qu'un chyle crud.

§. 10.

Le premier objet qu'on se propose dans la cure de l'inflammation, consistant comme nous l'avons remarqué dans la résolution de l'humeur obstruante, il est constant

.1. tantum cibi et potionis adhibendum esse, ut vires reficiantur non opprimantur. p. 21.

2. tantum cibi et potionis adhibendum esse, ut vires reficiantur non opprimantur. pag. 24. de tuenda valetudine.

qu'en versant dans la masse des liqueurs une quantité de fluides aqueux et donné
et des alimens de la plus légère consistance, s'ils doivent si l'inflammation dépend de
leur épaississement et de la rigidité des solides. se frayer une route aisée jusques dans
les tuyaux les plus délicats, relacher complettement le tissu fibreux, calmer la
rapidité et la fréquence des oscillations, humecter, rafraichir, pénétrer et détremper
les globules épaissis, désséchés et enflammés, abaisser l'effervescence occasionnée
par le développement rapide des particules ignées et en rendant la souplesse et
l'élasticité aux vaisseaux, donner lieu à la résolution la plus parfaite; observant
cependant de la soutenir, s'il est possible, par l'usage des diurétiques &c.

Mais si par la disette d'une infinité de choses qui doivent y concourir,
les simptomes augmentent loin de diminuer, on observera le même régime
avec l'exactitude la plus grande. au moins servira-t-il à modérer l'impression
des humeurs et la roideur des solides, à disposer l'humeur stagnante à
s'épancher sous la forme d'un pus louable et à la préserver d'une
décomposition putride qui conduiroit infailliblement la tumeur enflammée
à une terminaison aussi humiliante pour la nature que pour l'art.

en supposant aussi que les suites n'en soient pas aussi désagréables, il
seroit toujours à craindre que dans une inflammation médiocre, un régime moins
sévère n'entretînt l'abondance des humeurs ne favorisa l'inflexibilité des
solides et l'épaississement des fluides, inconvénient toujours redoutable puisqu'il
est entièrement opposé au relachement des uns et à la ductilité ~~des~~ ou de ~~autres~~

la mobilité des autres. condition sans laquelle la résolution ou la suppuration ne
peuvent avoir lieu. aussi s'apperçoit on que la tumeur inflammatoire
change de caractère que les humeurs que la nature avoit entassé dans les
vaisseaux qui leur ~~sont étrangers~~ s'en séparent, et que les parties les plus ténues passent
à travers les pores ou dans des tuyaux qui répondent à leur subtilité. les
plus grossières d'entre elles s'endurcissent de plus en plus, l'action organique
s'affoiblit et se rallentit sans cependant s'éteindre et la maladie est enfin
changée en squirre. ce qui a d'autant plustôt lieu, que, soit une saison ou
climat froid ou l'aplication de quelques topiques indiscrets, peuvent fort aisement
y concourir, par des raisons que nous supposons connues.

Mais l'inflammation parvenue à cet état que nous supposons ne ...

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

quieme terminaison prochaine qui est si facilement connüe par la diminution des simptomes le volume de la tumeur étant moindre par l'affaissement du tissu cellulaire environnant, on doit être moins rigide dans le choix du regime. j'ai[illegible] pas dit, cependant, qu'on soit dans le cas de changer la série des substances alimentaires, ou de continuer successivement d'en rapprocher ou d'en augmenter la quantité. à les alimens ordinaires on peut substituer par intervalle les viandes [illegible], les bouillons à la viande mediocrement chargés d'abord, la gelée des sucs domestiques tirés par la coction des chairs de veau, [illegible] &c. qu'on pourra y [illegible] d'aduler si l'air regnant, la saison &c. paroissent l'exiger.

§. 11.

Cette regle generale souffre des exceptions qui [illegible] d'autres [illegible] prevûe. L'espece de l'inflammation par le concours de l'hygiène diettetique, exige qu'on ait des egards pour le genre de vie, la coutume, l'age &c. Si le malade est foible et villageois le grand medecin conseille de luy donner du pain trempé et cuit dans du bouillon de chair de veau ou de mouton et pour boisson un bouillon maigre et des choses semblables. il peut se faire aussy que cet état de foiblesse ou de delicatesse arrive à un homme élevé dans les villes, on luy donnera alors, dit il, une tisanne orgée dans laquelle on fera cuire un jeune poulet après l'avoir bien coupé &c. mais dans des circonstances opposées, ou l'inflammation seroit plus considérable, la diette doit être très stricte et [illegible] les oeufs, la viande &c. comme nous nous l'avons déja remarqué.

Après les exemples, il a joint ceux d'un tempérament jeune et maigre dans le cas d'une inflammation vive avec fièvre, pendant les chaleurs brulantes de l'été. dans le cas, il recommande d'après hypocrate, l'usage des boissons d'eau d'orge ou des eaux distillées d'endive, de laitue, de [illegible] et pour aliment il se contente de quelques feuilles de pain très minçement coupées et legerement roties que l'on fera ensuite infuser dans de l'eau fraiche avec quelques goutes de bon vinaigre et de sucre selon le gout

3. Si igitur natura sit debilis et rusticus, [illegible] panis [illegible] ... ac vitulli, aut pulli: item ova sedes vitulorum et castratorum &c. pag. 3.

des malad. .. — La conduitte de ce Savant, peut certainement servir de guide dans 8
le choix des moyens des quels l'hygienne alimentaire chirurgicale a ete tirée une partie avantageuse, pour la cure des maladies inflammatoires. ce quil en dit, est tres sain, tres refléchi et ne doit varier qu'à raison des conditions de l'age, de la coutume &c —

§. 12.

mais enfin quand indépendamment des secours les mieux dirigés de côté des regles diététique la tumeur n'a pu être effacée par la resolution, quelquefois les vaisseaux engorgés se rompent, l'humeur s'extrav. s'épanche avec leurs débris, les quels entrainent dans leur ruine les portions du tissu cellulaire qui les tenoient. L'inflammation la tension la dureté et la douleur diminuent à mesure que le degorgement a lieu et dès quil est complet tous les accidens cessent. L'ouverture de la tumeur donne issue à une certaine quantité de pus ou matiere dont la quel varie et doit éclairer pour le régime!

celuy qui a touttes les qualités requises annonce que jusques là les forces de la nature ont toujours été dans une proportion convenable à son travail et quil suffit de les y maintenir par le régime et les boissons qui ont precédé au moins jusqu'a ce que le tissu adipeux soit en quelque façon degorgé, surtout si le temperament est fort altéré et que la saison soit d'une temperature favorable.

mais en revanche pour peu que la couleur et la consistance de la matière purulente soit changé il est intéressant de travailler à la réparation des fluides qui par leur perte constante ne manqueroient pas d'affoiblir les vaisseaux puriféres et de déterminer à la suitte un ulcère dangereux long et pénible.

on entretient les forces vitales par des potages et des alimens assaisés de fournir des sucs d'une bonne qualité, entre les bouillons les plus forts et les gelées de viande, on permet un potage léger un oeuf frais avec quelques mouillettes, si le malade ne les dégouté point. de même aussy quelques verrées de bon vin trempé, si le temperament surtout est lâche et froid. on conseille encore des substances prises dans les viandes noires et roties, du pain bien cuit &c. et on ne les donne qu'à tres petites doses d'abord par des raisons que tout le monde connoit.

si par evenement la constitution du malade est opposée à celle-cy, on

rapproche et on augmente les alimens dont il faisoit usage alors, et on luy permet les nourritures un peu plus succulentes. les viandes de veau, celles d'orsolet et d'agneau sont préférables, surtout si on les fait rôtir. on y joint pour boisson le vin mêlé d'eau à égalité, duquel on use par intervalle, si le malade est sans fièvre ou s'il est dans l'habitude d'en prendre une grande quantité dans l'état sain.

La consistance de la matière purulente étant en raison des parties sur lesquelles le foyer humoral s'est fixé, on doit y avoir certains égards. les abcès profonds du bas-ventre, ceux des parties membraneuses, le foye, les dépôts laiteux, glanduleux &c. rendent un pus tout à fait différent de celuy qui est la suitte de la fonte d'un tissu cellulaire épais, et sa quantité est quelquefois très considérable. si par les règles reçues de l'art, on doit en ménager l'évacuation complette dans des cas particuliers, on sent en même tems l'importance de soutenir les forces du malade par des alimens qui portent des sucs un peu plus nourrissans, qui dépendent de l'animalisme distinct et qui puissent suffire à la nature pour l'entretenir dans une parfaitte égalité; aussy doit-on substituer aux boissons et à la nourriture tout à fait relachante, des bouillons gras un peu chargés, des panades claires, des bouillons de pain, des crèmes d'orge et de ris, dans lesquelles on délaye les jaunes d'oeuf et on les donne à des distances proportionnées au besoin; tandis qu'on remplace par des boissons vulnéraires qui soulagent la foiblesse des fibres organiques, celles qu'on avoit d'abord données dans l'intention d'en calmer l'érethisme et d'en combattre la rigidité; la différence des circonstances décide quelquefois en faveur de celles qui sont apéritives, incisives et diurétiques.

On conçoit par là que s'il s'agit d'affoiblir la résistance des solides, on doit faire concourir avec un air rafraichissant et relachant, une nourriture qui porte avec elle les mêmes vertus, et dans un sens contraire on s'attache aux substances qui ont la propriété de les animer.

§. 13.

S'il est essentiel d'observer avec exactitude les règles diététiques dans le traitement curatif de l'inflammation respectivement à chaque espèce d'individu, il n'est pas moins important de les concilier avec la suppuration qui est la suitte de certains abcès ouverts, puisque le succès de la cure dépend de sa qualité louable et de savoir en même tems borner sa quantité.

ce qui doit varier comme il a été dit, selon le lieu où le foyer s'est formé, le tempérament, l'age et la saison.

une évacuation purulente peut être considérée comme trop abondante, lorsque dans ces pansements faits à égalité de distance, on trouve la playe plus couverte et l'appareil plus imbibé de pus, qu'il n'avoit coutume de l'être précédemment. si cet excès n'est point l'effet de l'air environnant ou de quelques petits foyers qui se sont fait jour dans la cavité ulcérée, on peut soupçonner que le malade a négligé de suivre les règles qui luy avoient été dictées par le régime et que conséquemment il se fait une réparation de sucs trop prompte et trop abondante. ce vice de suppuration n'est pas incorrigible quand on s'est assuré de la cause. une diette absolue si le cas le comporte, et l'usage des substances alimentaires d'une nature opposée suffisent l'une ou l'autre pour y remédier.

L'histoire generale de la pratique fait mention d'une foule de circonstances où des cicatrices récentes, à la vérité, se sont rompües et ont suppurées de nouveau sous un seul repas trop copieux. si l'on juge de ces effets par comparaison avec une playe ou un ulcère dont les fibres sont à nud et qui n'ont absolument rien qui puisse moderer leur dilatation extensive, on verra que ces tuyaux vasculeux remplis et engorgés sont forcés de rompre et d'épancher les fluides qu'ils ont reçu, sans avoir eu la faculté de les travailler d'une manière uniforme, que le tissu cellulaire perd son peu de force et qu'il permet aux sucs qui y accourent de le traverser sans obstacle; second inconvénient qui retarde singulièrement la cure.

un des moyens propre à prévenir un état pareil est un régime discret, et celuy de le réparer avec plus de célérité et d'efficacité est une diette [illegible] [illegible] [illegible] nous conduisent à l'examen suivant; [illegible] disette des alimens peut-elle contribuer à cette cure?

prenons pour exemple un tempérament gras et replet.

[illegible] que le genre de constitutions favorise [illegible] des [illegible] [illegible] et [illegible], les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] font un dégat rapide sur le tissu cellulaire; la matière purulente une fois formée, s'insinue dans l'[illegible] des [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] les fibres [illegible] [illegible] autres les dissèque par quantité

ACADÉMIE [illegible] DE MÉDECINE

de fusées profondes et en diminue considérablement le volume par la force de la texture cellulaire qui en rapproche les fibres contractantes: nous en avons une preuve dans ces ulcères vieux qui ont eu pour cause des abcès inflammatoires fort étendus.

Lorsque la [illegible] des alimens [illegible] multiplie d'abord les chairs vives et ne manque pas de propager les effets fâcheux de la maladie. le tissu cellulaire s'y gonfle et donne lieu à des hypersarcoses qui s'élèvent avec rapidité sur les chairs découvertes. ce qui se fait encore mieux apercevoir dans les grandes plaies à la suite des fractures graves pour la cure desquelles on a été forcé d'ouvrir une ample surface de [illegible]. s'agit-il alors d'y remédier? on doit avant tous autres soins, proposer une diète sévère, par laquelle [illegible] sont de tous [illegible] nouveaux, [illegible] qui [illegible] de la membrane adipeuse, se trouvent en quelque façon forcés de faire les frais de nos besoins. étant successivement absorbés par les vaisseaux indiqués, ils passent et repassent dans le sang et sont enfin disposés pour [illegible] de la circulation dans les cryptes ou follicules des viscères sécrétoires qui par leur mécanisme en changent la nature et en font des sucs propres à nous nourrir insensiblement les sources diminuent, puis après elles s'épuisent et enfin le corps [illegible]. Les vaisseaux du tissu étant alors dans une inanition presque complette, ses feuillets se rapprochent et s'affaissent, les sucs les plus ténus s'évaporent en partie ou sont repris, les portions d'humeur les mieux travaillées se fixent, et les premiers linéaments de la cicatrice commencent à paraître. ce procédé est vraiment efficace et il peut suffire pour décider la cure parfaite d'une quantité de plaies ou ulcères que les purgatifs répétés et les dessiccatifs les plus puissants, n'ont jamais pu détruire qu'imparfaitement.

Ces effets [illegible] à la disposition de certains tempéraments ont été l'objet des réflexions d'hippocrate 4. il recommande l'abstinence à ceux qui sont d'un tempérament gras et humide, car, dit-il, la faim les dessèche: — il ne prétend cependant pas pour cela que le corps soit constamment tenu à un jeûne absolu. cet extrême exposeroit à des inconvénients. on sent très bien qu'une trop longue diette [illegible] entraîneroit indubitablement

4. [illegible] humida carnes [illegible] famem [illegible] fames enim [illegible] aph. [illegible] Sect. 7

la perte des malades et que pour prévenir les maux funestes qui la précéderoient, il importe de rafraichir les fluides trop échauffés sous le mouvement des artères, pour les garantir d'une putréfaction alkaline, et humecter en même tems les solides qui, sans cette précaution, tendroient à se roidir et à perdre leur élasticité. pour prévenir ces dérangemens, on accorde très peu de substances alimentaires que l'on tire de la classe des [illegible] des délayants, des antiseptiques. des [illegible] styptiques, des [illegible] &c. ces derniers [illegible] une [illegible] peuvent être d'un très grand effet en durcissant les Solides et en condensant les fluides.

Les austères ont la même propriété puisqu'ils tendent à resserrer et à roidir les fibres. enfin le régime sera relativement le même que celui qui s'indique dans le traitement de la [illegible] et que l'on trouvera détaillé ci-dessus. §. 2 de ce mémoire.

Mais, lorsque les malades ne peuvent supporter une diète aussi rigoureuse, si l'on a en considération la rigueur de l'âge, et en considération l'habitude contractée de manger souvent et quelquefois beaucoup le régime doit être nécessairement toujours le même quant à l'usage des choses, [illegible] que l'on en rapproche les doses ou qu'on en augmente la quantité avec précaution.

Cette conduite s'outient encore communement des merveilles, [illegible] de l'attention de la diriger selon les vues purement thérapeutiques. ces vues étant de resserrer et de dessécher les fibres, de rétrécir les pores du tissu adipeux et de donner aux fluides qui s'y déposent une consistance favorable à la cicatrice.

§. 14.

Les Sujets au contraire, dont le corps est émacié et exténué, pour ainsi dire, sous une longue suppuration et sous l'abstinence, sont dans le cas d'attendre les plus grands secours de la part des alimens, sur tout de ceux qui sont propres à soutenir et à relever promptement l'action chancellante des solides et à [illegible] appauvris par l'indigence d'un renouvellement de chyle qui leur est essentiel.

En conséquence on débute par de bons bouillons, des potages, des crêmes de Ris, des purées de lentilles, quelquefois du lait &c. assés communement on varie les alimens on en donne successivement de plus solides et on rapproche les doses à mesure que les digestions s'accomplissent plus aisement ou que l'appétit se développe.*

C'est à cet époque qu'on passe à une nourriture plus restaurante tels que les consommés, les [illegible] préparés avec le [illegible] des viandes [illegible] celles

* per inediam debilitati senium reficiendi, non vi. Hipp. Sect. 2. aph. 7.

ACADÉMIE [illegible] DE MÉDECINE

qui sont vus et les noires surtout sont préférables, si les fibres semblent être imbecilles. on préfère la croute de pain bien cuite à la mie et on augmente par gradation la quantité de vin qu'on accorde à la circonstance. dès qu'il s'agit au reste de poitrine, on propose les amers et les toniques, tels que les boissons froides et glacées et les differentes espèces de vin relatives aux facultés. celui de Bourgogne, d'espagne, les vins fumeux des montagnes que l'on noye d'une certaine quantité d'eau, font communément un effet profitable.

C'est icy un des cas le plus favorable a permettre des alimens ou des boissons spiritueuses, comme étant les plus propres a rétablir plus promptement les esprits après l'abstinence et la fatigue etc. 5

de là sont les changemens rapides et tout à la fois merveilleux qui s'opèrent par de tels secours, qui en justifient l'importance. qui est ce qui ne sait pas ~~aurate qu'une nature~~ languissante est inepte au travail? on en trouve un exemple qui mérite bien d'être lu, dans le quatrième volume des mémoires de l'académie. Monsieur Sabre y parle d'un homme à qui Monsieur Andouillé avoit ouvert un abcès à la partie externe de la jambe, qui étoit caché entre le tibia et le perone. Le traitement ne fut long, par lequel le tibia étoit carié proche l'attache du ligament inter-osseux. La maigreur extrême du malade suitte de la longue suppuration qu'il avoit éprouvé et de la diette sévère qu'il avoit probablement suivi, avoit tellement écarté les muscles divisés, qu'il y restoit un vuide proffond qui suivant la structure et l'état de la partie, faisoit perdre l'esperance de Monsieur Sabre de voir jamais la cavité ~~se affaisser~~ s'effacer par l'affaissement des bords. il augmenta la nourriture du malade et observa qu'a mesure que toutes les parties du corps se réparoient par des alimens plus abondants et plus solides, l'ulcère se détrisoit et le vuide ne fut rempli, qu'après que les muscles eurent recouvré le volume qu'ils avoient perdu par l'amaigrissement.

Cette histoire fait une leçon fort utile, que l'on peut appliquer à plusieurs circonstances, on peut aussy en conclure que s'il est des cas où l'on doit affoiblir les malades avant que de les exposer à une opération quelleconque, cela n'exclut pas ceux où il est besoin au contraire de donner des alimens

5 arbuthnot essais sur les alimens. pag. 24. . .

d'une certaine consistance à des sujets exténués par la faim et qui sont dans une maigreur si considérable, que la nature est sans force et presque sans ressource. c'est pourquoy il est intéressant de leur assigner un régime analeptique et attendre, pour opérer, qu'ils ayent recouvré les forces convenables pour oser avec quelque espèce de certitude, fonder des espérances de succès. Fabrice de Hilden portoit encore plus loin ses vües ici : il ne décidoit jamais en faveur d'une opération qu'il n'eut, d'abord, changé la disposition du corps par un régime préparant. il reproche même à plusieurs chirurgiens de n'avoir pas suivi ses préceptes; raison pour laquelle ses malades ont souvent [illegible] et même péri dans les travaux de la maladie.

§. 15.

Après cette digression sur les cas particuliers qui doivent être lié avec le traitement de cette [illegible] gangrène, il convient de décrire les différentes terminaisons des tumeurs inflammatoires: quant à celles qui ont prises la route de l'induration, nous les regarderons comme dépendantes des tumeurs congestives, c'est pourquoi nous n'en parlerons que dans le chapitre second.

Il n'en est pas de même de celles qui sont affectées d'une gangrène qui détruit et emporte une portion des solides qui les couvroient. que cette putréfaction dépende d'une acrimonie saline des humeurs qui se sera opposé avec force à la dilatation des vaisseaux, en tenant leurs parois constamment serrées; ou d'une température excessive chaude ou froide de l'air environnant et d'une infinité de causes dans lesquelles il n'est pas de mon objet d'entrer: il est constant qu'une portion des fluides dissous et infectés par la pourriture doit nécessairement enfiler les routes de la circulation et y charier des miasmes corrompus, dont il importe de combattre les effets dangereux, par un régime et des boissons particulières.

Quesnay qui a donné un traitté complet de la gangrène et du sphacèle, met une différence essentielle dans le traitement curatif alimentaire de chacune d'elles relativement à la diversité des causes qui les produisent. quant à la [illegible] de celle qui est causée d'une intempérie chaude ou qui dépend de l'usage abusif des aliments âcres, stimulans, salés &c. on recommande en général l'usage des substances végétales aqueuses douces farineuses et mucilagineuses, les chairs légères des jeunes animaux, les boissons délayantes, les émulsions rafraîchissantes. (6.

(6) Dissertation sur les antiseptiques par mons[r] Bordenave couronnée à Dijon. pag. 184.

[illegible] son espèce influe contre la pourriture et peut, à coup sûr, satisfaire au projet conçu, en fournissant des sucs propres à embarasser les molécules putrescibles, à les noyer, à rallentir conséquemment la marche de tous les fluides en partageant avec eux les particules ignées desquelles ils sont surabondamment chargés par l'action vasculaire, comme dans l'antrax ou le charbon, et à rétablir enfin le ressort des solides.

C'est rélativement à cet objet que Fildan (7.) remarque que la gangrène qui a été produite par une inflammation erisipelateuse violente, demande une diète froide et humide, et qu'il prescrit des bouillons d'orge, dans lesquels on fera cuire la chair d'un jeune mouton ou de petits oiseaux, avec la laittue, le pourpier, la bourache, l'ozeille, ou d'autres semblables. C'est par ce procédé qu'on pourra d'autant plus espérer d'arrêter les progrés du mal qu'il y a lieu de penser qu'un pareil régime renouvellera la quantité nécessaire d'air fixe qui suivant le rapport des experiences de Macb.de est d'une nécessité indispensable pour s'opposer à la putrefaction.

Lorsque la pourriture est l'effet du long séjour des malades dans les endroits humides et froids, indépendamment des moyens que j'ai indiqué pour alterer la substance de l'atmosphère environnante, elle demande d'être secourue par des alimens et des boissons antiseptiques, pris dans l'ordre de ceux et de celles qui rappellent le ressort, l'énergie et l'élasticité des fibres qui provoquent en même tems la circulation des fluides, qui leur donne de la consistance et qui leur fournit des sucs qui réparent et soutiennent ceux qui sont prêts à tomber dans une dissolution putride. Tels sont tous ceux qui sont aromatiques, acides, aigrelets, fermentans, fortifians &c. nous rendrons plus salutaires encore les substances alimentaires usuelles et leur donnons un caractère anti-septique astringent et chaud, on y ajoute la coriandre, l'anis, on y seme des poudres aromatiques, comme epices et muscade, et on les accompagne de l'usage bien modéré de quelques liqueurs spiritueuses; la décoction de Kina, celle de scordium, les infusions des sommités de sauge, de thim, de fleurs de lavande &c. sont

(7). Si oriatur gangrena ex erisipelate male curato aut ex proprio partis calore incenso, diaeta praecipiatur frigida et humida, exhibeanturq. jusculi hordacea, aliqua juscula ex vervecina aut volatilium carne incoctis lactucis, portulaca, acetosa, boragine et similibus, [illegible] quoque [illegible]. pag. 791

également propres à la circonstance. Si la chaleur est grande, la limonade, les acides minéraux et surtout le vitriolique dulcifié ou acidulé, plus ou moins, selon le besoin, les alimens et les boissons remplissent parfaitement cet objet.

Quoique le vin de même que les autres spiritueux contiennent peu d'air, comme Macbride l'a confirmé, et qu'en conséquence ils paroissent retarder la fermentation des alimens, l'effet qu'ils produisent d'abord sur les solides les fait regarder comme salutaires dans ce cas (8). Si toutefois on ne les donne que dans l'intention de ranimer les forces dans un tems où la fièvre et les autres accidens sont appaisés. Arbuthnot (9) a certainement eu quelques raisons de dire que l'usage modéré de quelques liqueurs spiritueuses peut être favorable dans une circonstance pareille et que si l'estomac et la saison sont extrêmement chauds, les alimens médicamenteux pris dans les cordiaux tels que le vin (10) et les épices, sont très nécessaires pour soutenir les forces. Mrs De Boissieu (11), de Gorter, avec Hoffman, Pringle, Huxham, Monro &c. ne désapprouvent point l'usage en pareil cas. Mais toutes les substances spiritueuses et aromatiques doivent s'appliquer avec beaucoup de modération. Leur abus seul peut déterminer une inflammation et une dissolution dans les liqueurs qui causeroient certainement la pourriture, suivant M. de Boissieu. (12).

Paré qui n'a donné que des règles très générales sur la diète thérapeutique de cette maladie, prescrit de servir aux malades un bon régime; et pour empêcher que les vapeurs qui s'élèvent de la partie gangrénée soient communiquées par

---

(8.) Il ne convient point en revanche dans le cas d'une gangrène suite d'une inflammation excessive, occasionnée par une pléthore extrême qui roidit les vaisseaux et les met hors d'état de réagir sur les fluides.

(9) Arbuth. Ess. Essai sur les effets de l'air pag. 273. art. 46 et 47.

(10) L'usage du vin bien trempé, n'est point défendu, dit Pigray, principalement quand il y
» a de la putréfaction ou mauvaises vapeurs qui abattent ou infectent le cœur, surtout
» si la fièvre n'est point trop grande.

(11) Mr De Boissieu en parlant du vin, dit que l'usage en est indiqué par le désir du malade
» qui sont l'œuvre de la nature &c. et il convient lorsque le pouls est foible, petit, fréquent ou
» lent, lorsque la maladie est longue, la voix rauque, la langue humectée sans soif et même
» lorsqu'elle est sèche, lorsque le malade le voit avec plaisir avec avidité et en redemande
» encore. Il est nuisible, dit-il, dans les cas contraires, pag. 15.

(12) Dissertation sur les antiseptiques par M. Boissieu, de Dijon. pag. 161.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

les autres à l'extérieur et ... les alexipharmaques fortifians. tel que la thériaque dissoute en eau de canelle orgée ou de chardon benit et vent quelquefois ... le mithridate, des vers de terre, scalosses &c. il y a lieu de penser que les végétaux ont ... été ... très certains entre la pourriture parce que contenant beaucoup d'air il ne peut manquer de se développer dans la fermentation, raison pour la quelle Macbride rend compte de leurs effets avantageux. Le régime humectant conviendra toujours, lorsqu'il sera besoin de relacher les pores d'y porter la [illegible] et la [illegible] par ce moyen la chutte de l'escarre. on conçoit par là, que le régime anti-septique doit varier selon les circonstances et les especes de gangrène.

Le nommé Pierre Cavalier au régiment des cravattes, fit une chutte de plus de vingt pieds de haut, sur la fin de decembre dernier. il en fut quitte fort heureusement pour une très large playe à la tête qui n'intéressoit que les tegumens. il observa la diette relative aux accidens ordinaires et aux premiers instans de la blessure. la suppuration établie, son régime varia par quelques potages, crêmes d'orge, d'avoine, panades légères &c, et une boisson vulnéraire. la playe devint livide et tachée de gangrène en plusieurs endroits. l'écoulement purulent se vicia et devint fort abondant par la chutte des escarres. il étoit présumable que ce changement étoit l'effet d'un air froid et humide qui regnoit alors. je ne me bornai pas simplement à altérer la constitution ; je fis ajouter dans les alimens les poudres de canelle ou de girofle, ... fenouil &c et lui fis donner quatre verres par jour d'un bon vin trempé au quart. cette boisson de concert avec les autres soins réussit d'autant mieux qu'il étoit dans l'usage d'en boire beaucoup et qu'il eut été dangereux de l'en priver totalement, puisqu'il n'avoit pas de fièvre. au reste les choses tournèrent au bien avec une rapidité sensible et la playe changea favorablement dans peu.

J'aurois plus d'une observation à citer en faveur de l'usage des spiritueux

dans les cas de gangrène humide, mais un fait clair, sur chaque objet aussi connu, doit suffire pour convaincre.

§. 16.

Quoique le traitement des différentes espèces de gangrène soit un des objets intéressans quant à la vue chirurgicale qui les regarde, le tableau le plus affreux qu'elles puissent présenter à l'humanité, ne peut être comparé aux accidens qui accompagnent celle qui est le produit de la peste et dont les progrès sont immensément plus rapides. Ce fléau terrible étend ses ravages sur tout ce qui est exposé à son influence dans le vuide immense qu'occupe la nature. Galien la redoutoit tellement, qu'au rapport d'Agaro il l'appelle l'ennemie mortelle de la vie des hommes, des bêtes, des arbres et des plantes. Les moyens que la médecine fournit pour la combattre ne peuvent être efficaces, sans le secours du régime. La cause qui la fait naître et qui la propage étant répandüe dans l'atmosphère environnante a visiblement démontré, combien il importoit de faire un choix particulier et raisonnable des alimens et des boissons propres à soutenir l'effet des remèdes. C'est par leur entremise seule que très souvent on est venu à bout de garantir une quantité d'hommes tous dévoüés au même sort. S'il est des conséquences justes et profitables a tirer de la multitude des événemens qui justifient ce que j'avance, de quelle ressource ne doivent elles pas être dans le traitement curatif des ulcères soüillés par une sanie infectée et dévorante? suites des effets de cette maladie.

D'entre tous ceux qui ont écrit sur la peste (14) Agaro m'a certainement

(14)

Amatus Lusitanus. Cent. 3. Cur. 52.	Fioravanti L. 3 cap. 2. del thesoro
Argenterius de morb. gen. cap. 4.	guyon dolanus. chap. de la peste
Bairus. tract. de peste	hippocrates. passim
Benedictus. L. De peste	montanus l. consl. 114
Bertinus de curat. feb. pest.	oribazius. 6. sinop. cap. 23.
Calmeteus enchiridii. cap. 24	pigray des maladies contagieuses
Celsus. cap. De peste	pierre vernay pag. 62
Dalecampius in chirurg.	Sorin. dissertation sur la peste
fallopius. cap. de peste	Chicoineau &c.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

celui qui en a traité avec plus d'exactitude et d'étendue quant à l'usage des choses non naturelles surtout. je veux dire l'ingénieux [illegible], au milieu desquels il avoit exposé ses jours avec intrépidité pour la conservation de ses semblables. il ne s'est pas borné à en décrire les signes caractéristiques, ny les moyens de guérir par la voye des médicamens. il a encore donné des avis fort importants sur la police que doivent exercer les officiers publics des endroits qui en sont le théâtre, et il y a spécialement ajouté l'hygienne thérapeutique la mieux ouvrée possible. il en a divisé les parties, par autant de chapitres où il a traité à fond et dans précision de toutes les choses les plus convenables, les plus essentielles et les plus appliquées aux circonstances. enfin on trouve dans son vingt unième chapitre un détail le plus exact sur le régime des pestiférés et on ne sçauroit pas être dans le cas d'y faire la plus légère addition. il désigne les qualités des viandes qu'il est bien d'éviter au nombre desquelles il met les douces, humides, grasses, celles qui sont salées, épicées, la moutarde, les oignons, et en général tout ce qui peut donner des sucs peu propres à nourrir, à réparer et à soutenir ceux qui sont frappés de la dissolution putride. il en expose les raisons avec précision et entre dans des détails qui font le plus grand honneur à sa sagacité. il proscrit les légumes, parce que dit-il ils occasionnent des vents et causent des obstructions et il préfère pour en tirer un parti avantageux de les préparer en bouillons, que l'on rendra apéritifs et diurétiques. il fait remarquer qu'il n'est point de maladies qui affoiblissent autant la nature, pourquoy il est d'avis qu'on donne souvent à manger aux malades, mais peu chaque fois, ayant égard comme dans tous autres cas, à l'âge, au tempérament, à la coutume &c.

Ce précepte avoit été déjà dicté par Rhase *, lorsqu'il dit qu'il n'est point utile dans cette circonstance d'affamer les malades, de leur donner beaucoup de viandes et de leur trop lâcher le ventre.

Paré porte l'attention jusqu'à donner la manière de préparer le pain qui sera, dit-il, bien levé, bien cuit, un peu salé et fait de bon froment ou de méteil, on aura attention, continue-t-il, qu'il ne soit ny trop rassis ny trop tendre, mais entre deux. pierre Forest professeur * ordinaire en

* in hac minime utile est, aut famem aut medicamentis uti, aut ducere alvum. lib. 4 cap. 7. fol. 26

+ au [illegible]

l'université de Dole + qui a savamment écrit sur la peste, répète cela d'après, [illegible]

Cette incommodité passé après cet objet qui n'est pas un des moins essentiels, passe à la nature des viandes dont il convient de faire choix, pour empêcher ou pour résister à la décomposition putride, pour hâter la chute des escarres, pour faciliter le dégorgement des parties vénéneuses et pour changer la disposition des fluides qui s'y jettent. il désigne toutes celles qui [illegible] d'eux, qui l'animalisent moins et qui conséquemment résistent plus décidément. telles sont celles des jeunes moutons, des veaux, des chevreaux, des lapreaux, des poulets, des grives, cailles, alouettes, pigeonneaux, &c. que l'on variera selon le goût du malade et ses facultés. il importe grandement de les bien mâcher, pour éviter la fatigue de l'estomach dans l'opération qu'il doit en faire et pour empêcher aussy que les vapeurs ne montassent trop au cerveau. mais cette raison n'est pas celle qui milite davantage, c'est bien plus particulièrement celle de l'imperfection des sucs digestifs qui en résulte. on conseille aussy tout ce qui peut provoquer l'appétit et résister à la malice de la putréfaction menaçante, comme verjus, vinaigre, jus de limons, oranges, citrons (V) groseilles rouges et vertes, épine-vinettes, jus d'ozeille et généralement tout ce qui est acide.

(V) [illegible] dans [illegible] des effets admirables de l'usage du citron. il estime plus cordial que toute autre espèce de drogues qui s'apportent ou qui croissent en france, [illegible] une histoire qu'il dit avoir tiré d'Athénée Lib. 3. deipnosoph.

un Gouverneur d'Egypte ayant condamné deux malfaiteurs à périr de la morsure de l'aspic ils furent conduits au parc du même nom, lieu du supplice. selon la coutume des egyptiens en chemin faisant, ils firent rencontre d'une femme qui touchée de compassion pour leur sort leur donna un citron à chacun qu'ils mangèrent d'abord, ce qui fit que les piqûres et les blessures de ces serpens ne furent suivies d'aucun accident.

L'étonnement dans le quel une pareille avanture jetta le gouverneur du pays, fit qu'il s'informa si on avoit donné quelques préservatifs aux patiens. instruit du fait, ils furent derechef emprisonnés, et le lendemain avant que de les conduire sur le lieu du supplice, il fit donner un citron à l'un des deux; celuy ci fut préservé et l'autre mourut sur le champ de la morsure de ces animaux.

Théopompus rapporte aussy que Cléarque Heracléotes Roy du Pont fit périr plusieurs personnes par le poison. mais le peuple connoissant les propriétés du citron se mit à couvert de la férocité de ce tiran en luy opposant un si excellent antidote. pag. 450.

ACADÉMIE [illegible] DE MÉDECINE

ce régime tel necessaire qu'il parois, peut cependant varier quelquefois et pare inconvenients; aussy permet il de manger les viandes bouillies avec la laittue, le pourpier, la bourache, l'ozeille, la buglosse, le cerfeuil et les semences froides. il loue beaucoup aussy le saffran parceque dit il il corrige le venin ainsy que l'orge mondé dans la quelle on ajoutte la graine des grenades aigres, parcequ'elle digère fort aisement, qu'elle rafraichit humecte, deterge et lache un peu le ventre.

il fait une liste fort etendue de tous les fruits qui sont propres a nourrir et a combattre la matière venneuse, il donne la composition d'une poudre cordiale, d'une gelée et de differens restaurans pour user dans le cas d'une débilité grande. relativement a la saison, il conseille de donner plus d'aliment en hyver qu'en été parceque la chaleur naturelle, étant concentrée, est plus considerable. il a des egards pour la difference des complexions, celles qui sont froides, dit-il, doivent user d'alimens chauds ou bien corrigeront les froids avec la canelle, le clou de geroffle, la muguette &c.

Aprés avoir discouru très longuement sur les substances alimentaires solides, il passe aux boissons propres à la circonstance pour l'usage des quelles il a fait également un chapitre particulier. il deffend expréssement le vin dans la fièvre, a moins qu'il ne survienne quelque foiblesse et plus bas il fait observer que cette deffense ne regarde que les jeunes gens particuliérement ceux qui sont vifs robustes et d'un temperamment sanguin ou bilieux. — il propose en place de vin un oximel et un hypocras des quels il donne les formules au chap. 23. mais il préffère le siroo de acetositate citri a touttes les préparations de tisanne. les autres espèces de boissons doivent être necessairement acidulé avec le vinaigre. il donne enfin les préceptes les plus sages et les plus réflechis quant a celles qui sont propres a étancher la soif ardente, par la quelle les malades sont assés communément devoré, sous la chaleur extrême, suitte du combat où la nature est engagé, pour décider l'expulsion de l'humeur morbiffique sous la forme de tumeur.

il décrit au chap. 20 le régime des enfans qui sont à la mamelle et il donne des avis très importans sur la manière de vivre des nourices. il permet aux adultes qui ont un tempérament chaud et l'estomach bon de

boire de l'eau froide à longs traits, pourvû qu'elle sorte d'une fontaine vive et claire, prétendant que s'ils buvoient peu à la fois, ils augmenteroient la chaleur, loin de la diminuer. * La quantité de boire doit se mesurer par la soif et quelque grande que soit la première, elle ne pourra que faire vomir le malade, ce qui ne tire à aucune conséquence. il s'étaye de l'authorité de Celse A. qui non seulement n'y reconnoit aucun danger, mais qui dit au contraire qu'il convient que les malades vomissent l'eau qu'ils auront bû dans l'intention d'abbatre la chaleur de leurs entrailles, ce qui remplira d'autant mieux l'objet, qu'en appaisant la soif, elle leur tient encore lieu de médicament.

* [illegible] dans les remarques [illegible] par [illegible] [illegible] par [illegible] au contraire [illegible] à très petit [illegible] [illegible] il [illegible] [illegible] pag. 420

Paré fait plus, il donne encore le détail d'une infinité de choses, que l'on peut substituer à la circonstance et dont l'influence est également favorable ; tel que des morceaux de melon, de concombre, de courge, de tranches de citron un peu sucrées, ou simplement des feuilles de laittue, d'ozeille ou de pourpier trempées dans l'eau froide, que l'on conseillera aux malades, de tenir dans la bouche. L'oxicrat communément fait, convient à merveille, puisqu'il a la propriété d'appaiser la soif, de désopiler les vaisseaux obstrués, de rafraichir et de résister à la pourriture. Les succès marqués qu'on en retire dans les cas de gangrène par son application tant intérieure qu'extérieure, sont des témoignages de son efficacité.

Si le sujet est vieux et débile, d'un tempérament humide, qu'il boive habituellement du vin et que la fièvre soit légère ; Paré et Pigray ne désaprouvent point l'usage du vin, pourvû toutte fois qu'il use de celuy qui est blanc et qu'il soit suffisamment trempé, et ce en conséquence du climat et de la saison, parceque disent-ils, rien ne revivifie mieux les esprits que le bon vin.

Le célèbre docteur en médecine de la faculté de Montpellier B. qui a donné une dissertation sur la nature et la cause de la peste a prétendu y rassembler tous les moyens de guérir et à peine est-il entré dans le détail des choses non naturelles qui conviennent aux effets cruels de cette maladie. il fait un chapitre de la diette, dans lequel il n'a rien qui ne soit bien connu et dont le fond est entièrement conforme aux réflexions de Paré. celuy-cy a tiré il est vray d'excellentes instructions du Livre de Celse, mais il a eu soin de les enrichir d'une infinité de choses fort importantes.

A. Liber tertius. cap. 7me. fol. 26.
B imprimée à Dijon en 1721. art. 5. de la diette des malades. pag. 80

ACADÉMIE DE MÉDECINE

§. 17.

En reprenant la suitte de notre objet sur la cure alimentaire des maladies chirurgicales nous lisons qu'André Delacroix, Paré et Pigray qui ont l'un et l'autre traitté des playes de tête, n'ont rien oublié de tout ce qui intéresse l'hygiène thérapeutique qui y est relative. Paré à l'exemple d'Hypocrate, veut qu'on proffère l'eau d'orge, l'eau pannée, les sirops violat, rosat ou l'eau suitte avec le nitre * à l'usage du vin. il propose aussi les sucs de citron et de Limon noyés dans une suffisante quantité d'eau commune au choix du malade; il ne borne l'usage jusqu'au quatorzième jour environ, c'est à dire qu'il envisage ce terme comme celuy où les grands accidens doivent cesser.

* potus divinus

Quant à la nourriture, il n'ajoutte rien à celle qu'on prescrit actuellement, si ce n'est qu'il recommande d'y jetter un peu de sucre et de canelle; cette dernière surtout, ayant la propriété de fortiffier l'estomac et de réjouir les esprits.

Il augmente insensiblement la consistance des alimens et ne change sa nature qu'en y substituant les jeunes poulets, les pigeonneaux, le veau, les chevreaux ~~cuits~~ ou d'autres viandes cuittes avec la laittue, le pourpier, l'oseille, la bourrache, la buglosse, la chicorée tendre &c. on peut aussi faire cuire ces viandes en y joutant un équillon et quelques sucs d'orange, ~~[illegible]~~ de citron, de jus d'ozeille, selon le goût du malade. il ne prescrit pas généralement le poisson, il permet la truitte et le brochet, pourvu qu'il soit nourri en eau claire, mais en revanche il veut qu'on s'abstienne de choux et de toutte espèce de légumes parcequ'il causent des ~~[illegible]~~ douleurs de tête.

Cette généralité n'instruit cependant pas assés pour les cas particuliers. il seroit à souhaitter qu'il fut entré dans quelques considérations pour les circonstances les plus ~~communes~~ communes; on peut aisément y suplier en suivant le régime prescrit dans les paragraphes qui traittent des differentes suppurations.

§ 18.

Si par le moyen du choix convenable qu'on fait des alimens et des boissons dans le traittement des maladies chirurgicales, on vient à bout de s'opposer au vice des fluides, de déterminer un genre de suppuration d'une qualité louable, de résister à la gangrène ou de la détourner, il peut se faire aussi que dans plusieurs circonstances l'administration inconsidérée des substances nutritives, puisse être fort équivoque et par le moyen, décider ou accélérer la putréfaction des —

humeurs. telles sont en général, celles qu'on tire des carnivores comme l'observent Messieurs Bordenave et Desboissieu. les alimens qui sont altérés, les viandes dessêchées et de mauvaise espèce; les végétaux gâtés, le bled ergoté &c. l'usage immodéré de toutes liqueurs Spiritueuses, peuvent également nuire dans la circonstance. on y peut joindre aussy les suittes d'une diette absolüe. il suffira d'être prévenu sur leurs effets pour en éviter l'usage même le plus modéré, puisqu'il ne peut se faire autrement qu'ils ne portent dans les fluides, une acrimonie maligne et destructive, qu'ils ne les dissolvent et ne donnent lieu aux maladies ou aux accidens les plus facheux.

La généralité des playes récentes n'exige pas moins que les maladies inflammatoires un traittement alimentaire méthodique. l'inflammation qui les frappe quelque tems après, dépend du froncement des fibres coupées, suitte de leur ressort; froncement qui est toujours augmenté par la nature et l'espèce de l'instrument divisant, par le contact de l'air et l'usage des corps qu'on applique dans les vües de guérir. ce caractère inflammatoire est accompagné d'une fièvre plus ou moins vive, qu'on appelle vulnéraire et qui ne cède communément qu'à une Suppuration Complette.

Le premier Soin qu'on doit d'abord se proposer, consiste, à prévenir la trop grande tension des fibres, à faciliter leur flexibilité. on fait servir en conséquence et avec beaucoup de fruit, une diette rigoureuse, que l'on soutient avec des bouillons de veau et de poulet et des boissons délayantes qui tendent à humecter et à relacher les Solides. ce qui ne peut se faire efficacement qu'en détrempant les fluides, en modérant leur chaleur et leur effervescence. c'est certainement dans les mêmes vües, dirigées par un raisonnement pareil, que Celse, aquapendente, parc, pigray, &c. ont conseillé de faire observer aux malades la plus grande abstinence et de ne leur donner que des tisannes ou émulsions rafraichissantes pour toutte nouriture I.

I. Verduc. Vol. I. pag. 432. prétend au contraire que dans les playes accompagnées de fièvre, la diette ne doit point être rafraichissante, qu'on doit même boire un peu de vin ou quelqu'autre liqueur spiritueuse, dans laquelle on mettra des sels volatils. cette règle diététique, n'étant pas à beaucoup près fondée sur les connoissances actuelles, se détruit d'elle même.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Ce régime doit avoir lieu jusqu'à ce qu'il paroisse un suintement favorable qui annonce que l'humidité a été portée jusqu'à l'extrémité des surfaces froissées et qu'elle a réussi a modérer ou a abbâtre la rigidité des fibres vasculeuses, a en lever l'espèce d'obstruction et a les rendre enfin assés flexibles pour céder à l'impulsion des liqueurs qui se présentent, pour y prendre successivement une consistance purulente d'un bon caractère. L'abord précipité des sucs, leur quantité surabondante, déterminent a suivre constamment un même régime. il ne convient d'y déroger que lorsque le pus qui découle de la playe paroit en une quantité moindre et d'une qualité louable. on a de pareils égards pour les abcès récemment ouverts, on se dispose en faveur des eaux de poulet, des boüillons foibles &c. et pour tisanne on se contente de prescrire une eau de chiendent avec un peu de sucre ou de sirop de capillaire ou de miel. la circonstance de l'age, du tempérament, du sexe et l'état présent de la maladie décideront de celles qui doivent être ou simplement émollientes ou vulneraires aromatiques. cette observation n'a point échappé à arbuthnot.[2] il dit très bien que c'est dans les vaisseaux ouverts d'une playe ou d'un ulcère qu'on doit observer les effets des différentes substances sur les fluides et les solides et que c'est sur leurs différentes productions qu'on doit se guider.

§. 19.

Les playes pénétrantes de la bouche, de la gorge, du ventricule, de la poitrine et du bas ventre, exigent a leur tour des attentions particulières dans la manière de vivre; la mastication et la déglutition étant communément très difficile et souvent même impossible dans le premier cas. une pareille position invite a rechercher d'entre les substances nutritives celles qui sont liquides et qui soutiennent plus long tems les forces, pour ne pas être dans le cas de fatiguer si souvent les organes blessés qui doivent les transporter dans l'estomach. la circonstance exige qu'on fasse usage d'oeufs mollets de lait de poule de chaud d'eau de boüillons un peu forts, si le cas le permet, dans les quels on fait cuire un morceau d'une jeune volaille. les gelées, les panades, les boissons emulsionnées, le lait de vache, celuy de chèvre peuvent être admis dans des cas particuliers.

La règle generale est celle de donner tout ce qui peut suffisamment nourrir sans cependant fatiguer l'estomach. pigray.[3] parle d'un jeune homme qu'il

[2] essais sur les alimens. pag. 887.
[3] chap. 12. pag. 370.

vint à bout de guérir d'une playe considérable à la gorge, à Bourboulenus, en le nourissant avec du lait qui descendoit dans le ventricule sans sortir par la playe. il n'en fut cependant redevable qu'à la précaution qu'il prenoit de le faire coucher à la renverse pour le luy faire boire, ce qu'il continua pendant vingt deux jours.

Lorsque la déglutition est absolument impossible, on a recours aux lavemens de bouillons et autres choses semblables, comme Ribaze, Vilius, et Prauas...ules, declarent l'avoir fait avec succès. cette ressource ne doit pas marcher sans attention. on fait préceder d'abord des lavemens aiguisés avec le sel, le sucre ou le miel, pour decharger le canal alimentaire, des matières qui s'opposeroient à ce que les malades puissent garder plus long-tems ceux qu'on leur donne dans la vüe de les nourrir. on se comportera de la même manière lorsque les intestins grêles seront blessés, observant de n'en faire passer que très peu chaque fois, dans la crainte que la colonne d'air repoussée par le liquide lancé et ce liquide luy même, ne dilatassent l'un et l'autre la playe et ne s'opposassent consequemment à la réunion

§. 20.

La collection des différentes influences des règles diétitiques dans la cure chirurgicale, fait connoitre d'une manière précise, que le régime est applicable dans une infinité de cas, qu'on le recommande même avec un certain avantage dans les maladies qui quoique légères, sont cependant accompagnées d'un médiocre sentiment de douleur, le trouble des fonctions qui est inséparable de l'état de mal aise rallentit la marche des fluides qui concourrent à la dissolution des substances alimentaires. les fibres organiques étant dans un état de gêne et de langueur, car il est constant que les bonnes digestions dépendent autant de l'action des viscères digestifs que du choix des alimens.

C'est par cette raison qu'on convient que la diette est très convenable pendant les premiers jours qui suivent les fractures et les luxations c'est-à-dire qu'elle doit être exacte, tant que les douleurs se soutiennent. ce moyen est d'autant plus salutaire, qu'il concourre à prevenir l'engorgement des fibres qui ont souffertes du choc ou de la solution de continuité, ou du déplacement des pièces articulées.

Si par une suite de ce régime, les accidens n'ont pas lieu ou qu'ils cessent

entièrement dissipé, on se comporte alors d'une manière égale à celle où la
suppuration est parfaitement établie dans les plaies, je veux dire qu'on coiffe
faite avec le poulet, on ajoute la viande de boeuf et on en donne de trois en
trois heures, dans l'intervalle desquels le malade prend quelques verres de tisane
à peine tiède ou tout-à-fait froide, selon le climat et la saison; on y joint
quelques cuillerées de gelée et quelques potages au riz. L'étroite connexion du
relâché naturel et de bon état des choses qu'on attend des aliments et qui
détermine un régime propre à l'espèce de tempérament.

La matière du lait ne prend pas toujours une consistance également prompte et
solide, dans tous les âges et les sujets indistinctement. Chez les jeunes gens, ils
sont plus promptement formé sous l'usage des aliments et des boissons absorbants
et dessiccatifs, tel est aussi le genre de vie qui convient le plus dans les tempéraments
pituiteux, humides et chez les convalescens.

Les vieillards au contraire de qui l'humide radical est entièrement dissipé
et par conséquent la fibre est roide et desséchée, il importe de donner des
aliments doux, humides et chauds, qui contiennent beaucoup de principes aqueux,
dont le propre est de relâcher la fibre, d'entretenir la mobilité et la ductilité
des fluides en humectant et délayant les molécules terreuses dont les vaisseaux
par les procédés plus propres à être extraites et appliquées à l'ouvrage pour le quel
la nature les destine.

Pigray, à qui nous avons déjà cité, et qui sans insulter à ses prédécesseurs et à
ses contemporains, a marqué la plus grande attention à prescrire le régime
convenable à chaque espèce de maladies, n'a point oublié celui qui est applicable
dans les fractures et les luxations. après avoir parlé de la sobriété du manger dans les
premiers tems de la maladie, „sobriété, dit-il, qui doit être exactement suivie, jusqu'à
„ce qu'on soit assuré de l'inflammation et de la suppuration, il faudra après une parfaite
„assurance, nourrir petit à petit le corps d'aliments de plus grande nourriture, afin
„d'engendrer un sang plus gros et plus tenace, tel qu'il le faut pour nourrir les os,
„comme le vin, le veau, le mouton et leurs semblables qui sont un sang gluant
„et visqueux, de qui sert grandement à la nourriture et à la perfection des os.

Petit. d. qui a écrit son traité vingt trois ans après les préceptes de
médecine et de Chirurgie de Pigray, combat le régime gluant et visqueux par
d'excellentes raisons. il pense qu'une pareille manière de vivre, influe beaucoup

a Liv. 6. pag. 445.
b Histoire de Chirurg. pag. 472.

a rendre le cal trop gros et consequemment difforme. il cite une observation de fabrice de hilden. d. qui rapporte qu'un homme agé de quarante ans et d'un bon temperament eut la jambe cassée. l'empirique qui probablement ne dirigeoit la cure, luy prescrivit un regime tel que celuy qui est recommandé par pigray. La fracture en effet fut guérie dans l'espace de quarante jours; mais le malade devint cachectique peu à peu; il ~~eut~~ éprouva des douleurs de reins qui s'etendoient même sur les autres viscères; tomba ensuitte dans une jaunisse universelle et mourut hydropique. F. de hilden fait une remarque très interessante et tout à fait conforme au sentiment de galien, sur l'usage des alimens visqueux et gluans. ce qu'il en dit est plus que suffisant pour demontrer clairement combien l'usage constant de pareils alimens, est dans le cas d'influer desfavorablement sur la masse humorale, de l'epaissir et de la rendre visqueuse; d'où il arrive des obstructions schirreuses dans les visceres, tel que le foye et la ratte et ce qui peut aussy decider des calculs dans les reins et la vessie et jetter le corps dans un relache universel.

il est aisé de prendre un milieu entre le sentiment de pigray et de verduc: on ne peut pas douter que l'habitude des alimens visqueux pendant une cure entiere a dû determiner des accidens au rapport de hilden qui l'a observé après galien. mais doit-on par crainte s'en abstenir totalement dans les circonstances où la trop grande fluidité du sang semble indiquer le besoin de luy donner un peu plus de consistance pour hâter ou favoriser la soudure osseuse? cette opiniâtreté seroit inconsequente. D'où on conçoit que ce genre d'alimens peut être d'un très grand avantage, si on sait le varier selon les circonstances.

ACADÉMIE DE MÉDECINE

§. 21

Si pour remplir l'objet que je me suis proposé j'avois à parler du regime prophilactique des tumeurs formées par le deplacement des parties molles, au rang desquelles sont les hernies, je pourrois dire, qu'en général, on doit eviter les alimens gras. visqueux, farineux, astringens et trop relachans &c. mais il n'est pas d'auteur qui n'en ait parlé et qui n'en ait donné des raisons satisfaisantes. tout ce qui peut

.d. quadragenarium et bonae complexionis hominem cognovi. cui in fractura tibiae, victus ratio ab empirico praescripta fuit ex viscosis, veluti pedibus, capitibus et intestinis vaccarum, bovis &c. curata quidem fuit ei fractura, spatio quadraginta dierum, sed paulatim in cachexiam incidit. itaque jam icteritia, jam dolore renum, aliorumq. viscerum laboravit, donec tandem hydropicus obiit. f. de hilden. obs. XCII.

faire au reste. L'espèce de ce mémoire, doit avoir un rapport exact à la cure de la maladie et ne doit point être envisagé du côté des moyens de la prévenir, au moins paroît-il, que l'académie, n'a pas eu d'autres vües.

C'est pourquoy dans tous les cas possibles d'engorgement où l'on a nécessairement à redouter une inflammation sourde à la verité mais prompte, on ne [illegible] attaquer qu'à [illegible] des boissons [illegible] et rafraîchissantes [illegible] cet état ne comporte aucun aliment, tant qu'on n'est pas apaisé sur les craintes et que les accidens subsistent. Si l'on a à s'opposer à une inflammation réelle, dont la terminaison en gangrène est souvent si prompte, il convient toujours d'animer les boissons et les alimens, pour soutenir plus long tems, s'il est possible contre la dissolution des fluides et assurer le jeu des solides.

Les bouillons faits avec partie egale de viande de bœuf et de veau, les substances fermentées prises en petite quantité et délayées dans un véhicule aqueux un peu considérable, vont droit à l'objet, dans le cas où les malades les conservent un certain tems dans les vomir.

§. 22.

En suivant avec ordre le régime des maladies qui ont une certaine tendance à la gangrène, nous voyons que les playes contuses dans lesquelles nous rangeons celles qui sont faites par armes à feu, demandent dans le cours de leur traitement, des alimens et des boissons qui renferment la propriété d'augmenter l'activité des liqueurs dans les environs de la playe et de rappeller les solides de la stupeur ou de l'engourdissement singulier qui les rend presque insensibles, sans cette précaution, il seroit certainement à craindre que les fluides ne tombassent en putréfaction par leur stase dans des vaisseaux dont l'action organique est mourante ou presqu'éteinte. tandisqu'on guide les vaisseaux par différentes espèces de liqueurs et particulièrement par les locales, ou les remplit d'une nourriture légère et de boissons dont les premières contiennent beaucoup de particules acides aiguillettes ou aromatisées qui par caractère résistent à la putridité et raniment les solides languissans. Cette règle a cependant des bornes, c'est-à-dire qu'elle n'a plus lieu, dès qu'une inflammation suffisante s'est ouverte la playe. alors on adoucit les boissons, et la nourriture doit être remplacée par celle que nous avons indiqué dans le paragraphe de l'inflammation.

L'écoulement purulent qui ne tarde guères à luy succeder, [illegible] les précautions nécessaires pour la déterminer plus promptement, [illegible] de [illegible] [illegible]

[illegible] l'aittérieur alimentaire conforme à [illegible] qui est [illegible] [illegible] qui interpose la suppuration. il importe beaucoup d'observer qu'assés fréquemment l'escarre se détache et découvre des vaisseaux qui donnent lieu à une hémorragie qu'il n'est pas toujours aisé de surmonter d'abord, soit à cause de la débilité des vaisseaux, soit aussy à cause du peu de consistance du fluide sanguin.

indépendamment des secours extérieurs qu'on y oppose, on doit soumettre le malade à l'usage des alimens et des boissons incrassantes dans lesquelles on peut ajouter des sucs, des sirops et des poudres qui ont la vertu de resserrer les vaisseaux et de donner de la densité aux fluides. mais quand le relache des solides dépend essentiellement de l'influence d'un air humide, on compose des tisannes astringentes, dont l'efficace est de les raffermir et les roidir avec une certaine force, tel que la grande consoude, l'écorce de grenades, la bistorte, la tormentille &c.

§. 23.

Le traittement général des [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] les fluides ordinaires [illegible] [illegible] quelquefois des constrictions [illegible] [illegible] qui [illegible] le trouble et l'incendie dans les humeurs et augmentent la roideur des solides à un point que les vaisseaux ouverts [illegible] [illegible] se resserrent, se crispent, s'enflamment et forment quelquefois des obstacles insurmontables à la séparation de la matière [illegible]; enfin la playe et ses environs s'affaissent, se dessèchent et sont frappés de gangrène. si on suppose que les accidens surprennent une suppuration bien établie, on a à redouter son reflux et tous ses accompagnemens.

Outre les secours que l'art [illegible] par l'intermède des remèdes qui [illegible], dans nombre de cas, ne pas être également efficaces et des quels il est, parfois, impossible de faire usage, on doit autant pour prévenir que pour détourner l'orage, [illegible] dans les tempéramens secs, préparer aux malades des alimens et des boissons lénitives et douces, dont l'objet sera de [illegible] la chaleur de l'estomach, [illegible] le canal alimentaire, [illegible] le lubrifier de manière que les matières qui doivent le parcourir, puissent y circuler aisément telles sont les décoctions d'orge [illegible], le sirop violat, celuy de limon qui ~~convient~~ beaucoup [illegible] lorsque la [illegible] est grande [illegible] de pommes [illegible] avec le [illegible] et le sucre frais [illegible] les bouillons de veau préparés avec les [illegible] rafraichissantes, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], les [illegible] naturels [illegible] [illegible]

dont l'usage est d'un très grand avantage dans les pays et les saisons chaudes ce qu'a très bien observé Arbuthnot, parceque la transpiration abondante dissipe l'humidité. le lait et le petit lait peuvent remplir le même objet chez de certains tempéramens, pourvû toute fois qu'on ne l'abandonne qu'à un exercice très léger, pour ne pas les déterminer à sortir par la peau. Celse 1. a formé plusieurs chapitres dans les quels il indique les alimens et les boissons qui lâchent le ventre, ceux et celles qui le resserrent, qui echauffent, qui rafraichissent et qui provoquent les urines. Il en a compté au nombre des premiers le pain fermenté, le laittue, la chicorée, la ... le ..., l'ail, l'oignon, les mauves, la poirrée, l'asperge, ..., les cerises, les mûres, les raisins doux, les figues sèches et par préférence celles qui sont vertes, les oiseaux de rivière, le miel cuit, le lait. 2. le mot de vin doux. Il est bon de remarquer que toutes ces choses ne conviennent pas également; leur administration dépendant essentiellement du choix relatif à la maladie, à l'age et au tempérament.

§. 24.

Puisque ... par opposition, on est dans le cas de combattre contre les liberté du ventre, qui détournent et entraînent les sucs qui doivent mouiller les vaisseaux de l'usage, entretenir leur souplesse et les nourrir, on a recours alors à un régime contraire au premier par le quel on vient ordinairement à bout de restaurer le ton des organes qui y concourent, en raffermissant les tuyaux excréteurs et en donnant aux humeurs une certaine consistance. Les substances farineuses réduites en bouillie, la purée de fève, la marmelade de coing, celle aussi qui est composée par l'orchis, sont d'une très grande efficacité. Sydenham donne pour boisson d'usage l'eau de vie, l'eau ferrée dans la quelle on ajoute le sirop de coings, de roses, de grenades et quelquefois même un peu de vin au quel on ajoute un peu de sucre. Celse 3. conseille le pain de froment non fermenté et il assure que sa qualité astringente sera plus forte, si on observe de le faire d'un suire, et qu'on le mélange avec des pains ou du millet, desquels aussi par la torrefaction on peut faire une boisson favorable. Les lentilles aux quelles on ajoute la poirrée et le plantin peuvent également répondre au même objet, si on a une même attention dans leur usage. Les herbes potagères, les quelles chaud.

---

1. Lib. 2. quae res alvum movent. cap. 28. quae res alvum astringunt cap. 29. quae res urinam movent. cap. 30. fol. 21.
2. j'ay eu occasion de voir deux femmes d'un age fort avancé qui dans le travail d'une longue expectoration se purgeoient très bien avec le lait, ne pouvant supporter un purgatif d'un autre espèce.
3. Loco citato

[illegible] les [illegible] les merles, les petits [illegible] le pigeon ramier, la grive [illegible] le [illegible] et [illegible] surtout [illegible] un peu de [illegible] vieilli [illegible] adoucis desséchés au soleil et enfin toutes les viandes noires, rôties plutôt que bouillies, tendent unanimement à la constriction des parties solides et sont par conséquent très propres à retarder les évacuations.

§. 25.

La diversité des tems ou passent successivement les maladies celle des qualités de l'air, des tempéramens n'est pas comme nous l'avons déja remarqué, la seule chose qui mérite des égards dans la diette chirurgicale. La différence des ages des régions des saisons chaudes froides humides &c. le gout et le penchant pour de certains alimens, l'habitude d'en user peu ou beaucoup et a des heures marquées exigent aussy des considerations essentielles. 4.

Il est aqui dans toute espèce de circonstance d'opposer un régime thérapeutique d'une maladie inflammatoire ou suppurante, ou ne doit pas être égale au sévère de la manière de vivre. Tandis qu'on captive avec raison les adultes sous la diette la plus stricte, on doit accorder quelque chose aux enfans et aux adolescens parce qu'ils sont ainsi qu'ils perdent beaucoup par une et autre transpiration et que les autres évacuations sont généralement beaucoup plus abondantes. il importe alors de diversifier les moyens de les réparer en petit ou tout au moins d'adoucir les [illegible] resiens et de s'opposer à la dégénérescence dans laquelle ne manqueroit certainement pas de tomber les humeurs perpetuellement battues par les jeunes vaisseaux, qui dans ces individus est plus rapide et plus accellérée. Sans de tels égard la nature s'affoibliroit à un point extrême et se trouveroit hors d'état de soutenir le combat dans le quel elle s'est engagé pour favoriser l'expulsion de l'humeur morbiffique, ou pour déterminer toutes les fibres vasculeuses d'une playe ou d'un ulcère à se prêter au travail d'une supuration d'une bonne qualité.

Rien ne paroitra plus juste et plus conforme à ces regles que la remarque de Celse qui en parlant du régime dit que les jeunes qui ne peuvent supporter la faim comme les plus agés. [illegible] ajoute [illegible] les personnes [illegible].

---

4. ex quibus semel aut bis et plus aut minus et ex parte exhibere oportet considerandum est: dandum vero etiam aliquid et tempori et regioni et aetati et consuetudini; aph. 7. pag. 441.

Cette réflexion avoit déja été faite par hyppocrate. 5. il importera donc non seulement de leur rapprocher les alimens, mais il est également essentiel de faire choix de ceux qui conviennent tant aux différens périodes de l'age, qu'à l'état des solides. conséquemment chés les enfans ils doivent être tenus et analogues à la délicatesse de leurs fibres. lorsqu'elles sont trop laches comme dans les rachitiques, les alimens et les boissons doivent être légèrement astringentes. cette doctrine qu'arbuthnot. 6. expose très clairement, fait sentir combien les alimens âcrimonieux doivent préjudicier à la cure des playes et des ulcères, non comme un obstacle à l'allongement des fibres et à leur régénération, tel qu'il le pense, 7. mais parce qu'ils froncent, rétrécissent, enflamment et entretiennent l'acrimonie.

Je n'ai rien dit icy de plus qu'hyppocrate et ses commentateurs. ceux qui sont d'un age plus avancé soutiennent d'autant mieux la diète, qu'à cet époque la nature ne paroit plus rien exiger de plus pour l'accroissement. il ne s'agit plus au contraire dans l'état de maladies que de diminuer ou d'épuiser, s'il est possible, le superflu des humeurs déposées et entassées pour ainsy dire, dans les réservoirs voisins des premières voies ou mélangées dans la circulation de celles qui sont toujours dans un mouvement aussy rapide que constant.

§. 26.

Dez l'age le plus tendre nous sommes assailli par les infirmités. on trouve des dépôts énormes chés des enfans qui sont à la mammelle peu de tems même après leur naissance. ces abcès sont ordinairement l'effet d'un lait impur dont ils sont nourri, c'est-à-dire d'une matière laiteuse qui n'a pas été dépouillé de toutes les parties vicieuses que les lochies entrainent après l'accouchement par leur suppression totale ou alternative, pendant la quelle il passe et reste toujours dans les humeurs une certaine portion des sucs presentes impurs des quels la nature avoit envie de se débarasser. le genre de—

5. Senes facillime jejunium ferunt: deinde consistentes: minime adolescentes: omnium vero minime pueri. Hipp. aphors. 13.

6. éssais sur les alimens. pag. 33.

7. L'union ou la cicatrice des bords d'une playe dit-il, est due à l'allongement des fibres. id. pag. 31. cet allongement suppose une végétation, toutte végétation présente à l'ame l'idée d'une chose qui s'accroit et qui se régénère : sentiment combattu, couvert et réprouvé par les rapports et les savantes observations de MM. Louis et Fabre qui ont épié la marche de la nature dans une infinité de circonstances et qui l'ont pris nombre de fois sur le fait. /

dépôt fait un chemin très rapide; il est rarement précédé d'inflammation grande. Communément elle est légère et superficielle, tandis que le dépôt se prépare s'approfondit; la cause consiste dans la délicatesse des vaisseaux qui ne pouvant résister au plus léger engorgement se rompent avec une facilité étonnante. malgrés les vices dont les humeurs sont souillés, le pus est ordinairement blanc et sans mauvaise odeur * n'étant formé que des débris d'un lissu encore fort muqueux délayé dans un petit lait qui est sa nourriture unique et qui pris égard au peu de résistance des solides s'épanche très promptement et séjourne peu. on doit croire qu'ils seroient bientôt anéantis par la suppuration abondante qui découle de les abcès ouverts, si on se bornoit à ne leur donner d'aliment que celui qu'ils reçoivent du sein de leur mere. pour prévenir les état de consomption, besoin, est alors à un régime analeptique qui fournit des sucs d'une bonne consistance qui cependant s'animalisent aisément et qui en même tems embarassent et émoussent les particules humorales viciées.

La décoction des farines de froment avec l'eau ou le lait de vache pour ceux qui sont plus délicats et celle du blé de turquie pour ceux de la campagne après les avoir fait torréfier et dans les quelles ensuite l'on délaye un jaune d'oeuf, les bouillons de pain les boissons légerement ferrées sont les nourritures les plus [illegible] de remplir avec distinction l'objet qu'on se propose. les laits purs de vache ou de chèvre peuvent remplacer ce régime autant comme boisson que comme aliment.

Quant au second ordre, c'est à dire ce qui regarde ceux qui sont d'un age au dessus il est àpropos de leur préparer de légers potages des farineux fermentés, quelquefois acidulés au besoin avec le suc de citron même sous le poid de l'inflammation.

Mais lorsqu'en général il s'agit de faire face à une suppuration longue, on permet selon la circonstance des substances qui abondent davantage en sucs nourrissans parcequ'il importe de soutenir les forces de la nature. [illegible] de Marc qui a donné un traité mécanique des changemens que produit l'influence des choses non naturelles sur le corps humain parle d'après Hippocrates pour prouver que si la diete stricte est indispensable dans les maladies aigues, on doit au contraire accorder quelque chose à ceux qui sont affectés de maladies chroniques. c'est à cette considération qu'on conseille potages faits avec la viande de boeuf récemment tuée, les crêmes de riz, celles d'orge le vermicel &c. les chairs rôties de pigeon, de mouton &c. et pour boisson un tiers de vin sur deux tiers d'eau. on fait aussy choix des —

exception, cette robuste du premier, de la marge de l'autre [illegible]

* Tenuis victus in acutis praestat; secus vero in diuturnis morbis et ubi ad summum vecti sunt, tenuissimus eligendus! Hippocr. aph. 8. — pag. 266.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

alimens qui contiennent plus d'huile, de ce soufre, d'esel, et peu de phlegme. sur tout s'il s'agit de réveiller les esprits et de fortifier le genre vasculeux, en effet leur vertu stimulante ne manque pas d'augmenter l'action des fluides et de leur donner un certain degré de consistance par la roideur qu'ils en donnent aux solides. les vieillards au contraire chez qui les fibres sont d'une rigidité et d'une inflexibilité qui va quelquefois jusqu'au déssèchement ont besoin d'une nourriture qui penetre, humecte et détrempe les globules épaissies et enflammées et qui en s'animalisant aisement sous les travaux debiles et languissans de la digestion, opèrent d'une maniere sensible, sur les vaisseaux qui paroissent racornis.

Les substances douces et relachantes, telles que les bouillons preparés avec partie égale de veau et de bœuf dans lesquels on ajoute les plantes potageres emmollientes, les farineux noyés dans un vehicule d'un suc tendre; les tisannes legerement relachantes et acidulés, le petit lait &c. satisfont très bien à cette indication. tandis qu'elles diminuent la densité des humeurs, elles ouvrent en même tems les voyes qui doivent les recevoir pour les porter plus loin, en rendant la souplesse aux solides. c'est par un méchanisme semblable qu'elles travaillent à résoudre les engorgemens inflammatoires. mais dans le cas d'une suppuration, on doit abandonner ce régime pour recourir aux substances alimentaires humides et chaudes, pour humecter et rechauffer comme dit Baré, les parties solides que l'on suppose froides et séches à tous ceux qui sont dans un age avancé. on ne les donne cependant qu'à très petite dose, dans la crainte de suffoquer tout à coup les forces digestives et d'affoiblir les fibres des organes qui concourrent à cette fonction.

§. 27.

La nature des alimens et leur usage doivent varier rélativement aux saisons. La santé la plus parfaite nous met souvent dans le cas de juger de l'alternative. pendant l'été et les autres instants les plus chauds de l'année, tems où le corps paroit embrazé par la chaleur regnante, on ne desire que des boissons rafraichissantes les fruits murs et fondants, les herbes potagères, le lait coupé, les sirops preparés avec les semences froides, ceux qui sont acides aigrelets se conviennent à merveille. quoique les deperditions de substance soient plus considérables, on mange communement peu. mais en revanche on boit beaucoup, ce qui peut être une des causes qui éloigne l'appetit.

on concevra aisément que la quantité de fluides aqueux que l'on jette dans

l'estomach, l'énervent, l'affoiblissent et emoussent les stimulus des sucs propres a parler d'un tel organe pour determiner la faim. ces boissons [illegible] et inconsiderement prises sous un chaste [illegible] à la cure Chirurgicale [illegible] en soumettre l'usage à certaines proportions [illegible] au besoin et l'avantage qu'elles peuvent produire. les [illegible] les plus [illegible] dans la pratique font preuve d'un reglement absolu, qu'il convient d'observer. une ample boisson Soutenue relache trop les fibres [illegible] imposer dans plus d'une circonstance, non seulement elle tient en dissolution [illegible] maintiennent le bon ordre dans nos parties, mais encore elle [illegible] par les emonctoires qui luy servent de decharge [illegible], et [illegible] les organes digestifs et Secretoires qui concourent à la perfection de [illegible] qui doivent remplir l'objet de la Cure. Le dégout et l'inapétence sont une Suitte de ce dérèglement. l'un et l'autre peuvent en imposer sous l'apparence du besoin d'être évacué, moyen cependant non seulement infructueux, mais totalement défavorable puis qu'il ne sert qu'à multiplier les embarras qu'on avoit l'intention de lever pour provoquer l'appétit. l'usage [illegible] des infusions ou des decoctions emmollientes et apéritives, déIdent souvent aussy des évacuations Stercorales abondantes et déplacées qui changent totalement la disposition de la nature dans la cure des maladies du ressort de la Chirurgie. Celles qui sont diaphorétiques, Stimulantes et Sudorifiques, expriment trop [illegible] les parties Séreuses qui favorisent la circulation Sanguine; d'où il suit une infinité d'accidens dont la cause est souvent ignorée, faute d'un raisonnement consequent et reflechi sur les effets produits par un régime pareil. **A.**

Pendant l'hyver, il arrive au contraire que la chaleur est concentrée, le ventre paresseux, la transpiration amoindrie, les humeurs plus épaisses [illegible] quoique les Sucs dissolvans soient censés être très échauffés on boit cependant communément très peu, parce qu'alors les évacuations cutanées, ne sont pas à beaucoup près aussy considerables qu'en été les fonctions interieures sont plus fortes, et S'exécutent avec plus de vitesse et par un préjugés inconcevable, on préfère les liqueurs Spiritueuses aux délayantes aqueuses légerement diaphorétiques

Note **A.** Mr Lorry est du même avis quant aux mauvais effets des boissons aqueuses prises en quantité, elles énervent, dit-il, l'estomach, forment une [illegible] en troublant la [illegible] des [illegible] qui doivent le composer en divisant les parties lymphatiques qui doivent continuellement se mêler avec luy dans les vaisseaux. Vol. 2. essais sur les alimens. pag. 294.
il revoque l'usage du vin contre le sentiment d'Arbuthnot dans les saisons ou les Climats chauds. cependant par des raisons que nous avons donné au §. de la gangrène il paroit qu'il importe de soutenir les forces vitales par l'usage des spiritueux &c.

[stamp] … NATIONALE … MEDECINE

dont l'effet est de modérer les embrazemens intestins, de relacher le tissu fibreux, ~~~~ retreci par la chaleur interne et de prevenir une foule d'evenemens qui peuvent faire naître des maladies très serieuses.

Ambr. Paré en parlant du traitement alimentaire curatif qu'on doit suivre dans les tems froids conseille sans restriction les viandes chaudes et dessechantes, tel que le roti, les épiceries de vin fort ~~&c.~~ mais un régime pareil n'est toléré que dans les maladies chroniques par debilité, ou dans la seule circonstance où la saison seroit froide et humide tout à la fois, ou enfin dans le cas où les malades habiteroient des endroits bas, couverts et marécageux.

Je suis étonné qu'il ne dise mot de l'intempérie contraire, c'est-à-dire de celle où l'air regnant seroit froid et sec tel qu'il est dans les montagnes où vraysemblablement un régime humectant et rafraichissant à un certain point, convient certainement mieux.[1] Ces preceptes ont la gloire d'être authorisés par hypocrate qui fait observer qu'en hyver et au printems la chaleur est concentrée dans les differens viscères. Ce que dit hypocrate est avoüé de tout le monde, d'où il suit que les reflexions de Paré exigent quelques distinctions à cet égard. On permet plus d'alimens en hyver[2] parceque la digestion est plus rapide et on doit préferer ceux qui tendent à modérer la chaleur intestine, à ceux qui ne peuvent que l'accroitre.

Si par une théorie qui devroit être généralement connüe, on concilie les résultats et qu'on en fasse une juste aplication dans tous les cas d'inflammations intermittentes et dans ceux même de la supuration, on verra qu'il est nécessaire d'avoir égard à la constitution de l'air, à la saison et au climat pour le choix et la quantité des alimens et des boissons qui conviennent dans la pluralité des circonstances. Les peuples des pays septentrionaux, comparés avec ceux qui habitent les régions méridionales, fournissent un exemple de distinction dans l'usage habituel et la quantité des alimens et des boissons qui leurs sont propres et qui.

I. [1] La nourriture frugale, l'exercice et le travail de ces habitans les mettent à couvert d'une infinité de maladies. ils vivent très long tems et ont une vie très communement [illegible] qui s'accoutument aux intrepidités aux travaux les plus durs. ils previennent les inflammations intérieures qui les menacent à raison de l'air froid et sec qu'ils respirent, par d'amples boissons de petit lait et par la tempérance. J'en ay vu plusieurs attaqués de fievre inflammatoire qui n'ont rendu très promptement. La célérité avec laquelle toute espèce de plaies se guérissent à certains égards près, n'est pas comparable à celle qui resulte de la disposition de ceux qui habitent des climats chauds; ce qui depend vraysemblablement de l'inaltérable qualité de leurs [illegible] tout ce qui peut concourir, dans un état de maladie quelconque, à soutenir des dispositions aussi heureuses.

2. ventres hieme et vere natura calidissimi sunt quare per ea tempora alimenta copiosiora sunt exhibenda: hyp. aphor. 15.

---

font juger par comparaison de l'importance des considérations qu'on doit aux circonstances. La chaleur excessive qu'éprouvent les uns, demande qu'ils vivent d'un régime propre à leur constitution et relatif aux degrés de chaleur sous lequel ils vivent. (▲) Les légumes acides et aigrelets répondent à cette disposition, tandis que les autres qui sont ensevelis dans des glaces éternelles et qui ont la fibre disposée tout différemment vivent au contraire d'une manière opposée et mangent beaucoup plus. La chaleur interne étant plus considérable, on ne peut chercher d'autres moyens de l'apaiser que par des remèdes aqueux. Les uns et les autres sont sujets à des inflammations très vives chez les premiers assez communément elles sont extérieures, et chez les seconds, elles occupent indistinctement les différentes cavités par préférence. mais toutes choses égales d'ailleurs on conçoit que les aliments doivent être donnés à plus grande dose en hyver et au printems parce qu'on digère beaucoup mieux qu'en été et en automne. 3. Cette comparaison démontre que les boissons délayantes rafraîchissantes même légèrement diaphorétiques et les aliments pris dans la classe des végétaux un peu acides, que la nature semble nous y inviter tout exprès, de même que les viandes blanches et fraîches des jeunes animaux, que l'usage et le goût nous ont transmis pour notre nourriture, doivent être adoptées cependant avec modification pour la quantité et la préparation, pour la plus part des maladies régnantes, dans les climats et les temps chauds.

C'est à cette considération particulière, qu'on invite comme je crois l'avoir dit dans une autre circonstance toutes les substances qui filtrent [illegible] aisément par les voyes transpirantes et que l'on préfère celles qui contiennent peu de parties salines: Les boissons relâchantes prises à petite dose, les épinards, les laittues, les concombres et toutes autres d'un même genre qui sont noyés d'une certaine quantité d'eau, ~~vont~~ vont directement à l'objet. 4.) Le traitement alimentaire thérapeutique qui convient à ces différentes saisons, est applicable à l'état des solides et des fluides. Les uns sont lâches, les autres trop tendues, les fluides peuvent être trop ou trop peu condensés. on conçoit par là combien il est intéressant de faire concourir ce régime à un traitement curatif qui dépend essentiellement de la justesse de l'équilibre entre les solides et les fluides.

(▲) [illegible] Boerh. animantia, plus appetunt et consequenter quam dum auster spirat. [illegible] pag. 21

i. autres et automne, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

4. [illegible] en comparant les règles générales établies par le [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] par tout [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] que [illegible] la violence de l'inflammation [illegible] des grandes playes, que [illegible] l'abstinence de boire et de manger autant que les forces pourront le leur permettre. [illegible] a été établi [illegible] avant lui. Il conseille l'eau chaude [illegible] appaiser la soif. mais s'il n'y a pas [illegible] que [illegible] il préfère l'eau fraîche [illegible] [illegible] aussy d'après lui.

* [illegible] [illegible] grave [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] inflammationem a libo [illegible] de ratione [illegible] [illegible] [illegible] curationibusq. [illegible] 5. fol. 57. [illegible]

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

§. 28.

Le but de l'art étant de faire concourir les six choses non naturelles, au traittement de toutes nos infirmités, on apprend, par la combinaison de tous les rapports que dans les climats et les saisons froides et humides, on doit user d'alimens diamétralement opposé à ces derniers. les tisannes sudorifiques, le pain bien cuit, les viandes sèches, épicées, celles qui sont noires et que l'on fait rôtir, le vin principalement le blanc pourvû qu'il soit léger et par intervalle l'usage modéré des liqueurs, conviennent à tous égards soit pour lever certains embarras dans les couloirs les plus étroits, en excitant l'oscillation assoupie et énervée de tous les canaux qui charient les fluides, d'où émanent une quantité de merveilles, tel que le retour de la transpiration cutanée, qui paroissoit presque totalement supprimée et qui captivoit avec elle toutes les impuretés dont le sang et les autres humeurs cherchent à se débarasser par les voies de la nature, les suppurations glaireuses, visqueuses et lentes y trouvent une altération décidée et fort avantageuse, parcequ'alors le jeu des fonctions semble renaître et qu'il raffine les sucs grossiers que les différens organes pouvoient à peine admettre dans les vaisseaux, qui ont été créés pour entretenir leur méchanisme. Le superflu des liqueurs les portant et les versant soit exterieurement sous une forme de vapeurs, soit interieurement dans des reservoirs qui leurs sont propres. L'œdème, la bouffissure générale et celle des maladies par relachement, s'évanouissent peu à peu, la nature alors moins opprimée, travaille avec aisance à la perfection des humeurs impures desquelles elle cherchoit nonchalamment à se défaire, et vers l'apparence d'une humeur dans laquelle elle avoit de peine à se rassembler.

Si par la même raison il s'agit d'une maladie psorique ou même d'une playe superficielle mais ingrate par la qualité des humeurs qui l'entretiennent, que ces playes ou ulcères, dis-je, ne rendent qu'un écoulement glaireux ou sanieux qui tapisse les fibres vasculeuses et qui les enduisse de manière à en ralentir et à en embarasser l'action organique, on s'apperçoit d'abord que la qualité des différens sucs stimulans ou doux dont on a rempli les vaisseaux par des boissons et des alimens de choix, les aiguillonent en y augmentant le jeu et y déterminant un mouvement bienfaisant qui en favorise l'expulsion, après les avoir atténué, broyé et mélangé avec les débris des solides. alors le sang coule et pénètre à travers les voyes les plus tortueuses et les plus étroittes du tissu vasculeux, la playe de pâle qu'elle étoit, prend un coup d'œil vermeil, ses bords s'élèvent et se colorent et enfin la détersion s'achève. Le tissu cellulaire, ce reservoir commun des humeurs, de boursoufflé qu'il étoit auparavant, semble exprimer les fluides importuns qui dilatoient les vuides de ses feuillets; à mesure qu'ils s'épuisent toutes les cellules s'affaissent et se resserrent d'une manière tout à fait insensible. de la bonne qualité et de la consistance de ces sucs, comme de la solidité des fibres, suit la cure la plus complette et la plus prompte.

§. 29

Mais quelque exactitude qu'exige le régime dans tous les cas prévus, les règles sur lesquelles il est fondé, souffrent néanmoins des exceptions. ici le goût et l'usage de

Certains alimens, sa l'habitude d'en prendre beaucoup relativement à la constitution ou au genre d'exercice sensible et conséquemment dispendieux pour le corps nous mettent dans le cas l'un et l'autre d'y avoir égard dans le traittement des maladies.

L'histoire de la nature nous offre des exemples sans nombre qui constatent la singularité des gouts différens dans les choses les plus dépravées, que l'usage continué ne rend point malfaisant. celuy de Mithridate qui s'étoit accoutumé à toutte espèce de poisons, celuy de cette vieille athénienne dont parle Galien * qui s'étoit tellement familiarisé avec le suc de ciguë, qu'elle pouvoit en boire en très grande dose, sans en éprouver le moindre effet, Zacutus &c. &c. en sont certainement des preuves.

* in [illegible] de s. medecine. liv. 3. ch. 18. pag. 1

C'est dans un même sens et par comparaison qu'on est souvent forcé d'accorder quelque chose au gout et à l'usage, c'est pourquoy on permet aux malades qui ont contracté l'habitude de prendre du caffé, du chocolat, du vin &c. dans des circonstances où les règles diététiques les moins rigoureuses les proscrivent, on ne doit donc point exiger d'eux de se borner aux alimens prescrits par l'usage commun. il est très prudent au contraire de chercher à flatter leur gout autant qu'il est possible, ce qui revient au sens d'Hypocrate qui dit que les alimens pour les quels on a des désirs et que l'on prend avec plaisir, digèrent beaucoup mieux que ceux que l'on prend avec répugnance. j'ay vû une liberté de ventre chés un enfant de la campagne. I. qui avoit souffert l'opération de la taille, être rebelle aux alimens et aux remèdes ordinaires, céder très promptement à l'usage de la farine de bled de Turquie cuitte avec l'eau et le beurre, aliment duquel il faisoit auparavant sa nourriture habituelle, ne supportant les bouillons &c. qu'avec toute la répugnance possible. la playe qui n'avoit pû jusqu'alors se cicatriser, se fut bientôt dès que la liberté de ventre fut arrêtée. d'où il paroit qu'on peut conclure que le plus léger dérangement dans l'usage constant des alimens aux quels nôtre éducation nous a soumis, peut influer considérablement sur les maladies. on ne peut réparer les désordres qu'en rappellant les règles de nourriture habituelle. ce sont alors de vrais besoins, des quels il seroit dangéreux de priver tout à coup la nature. ce genre d'attention est entièrement du ressort de la diette chirurgicale.

La plus part des gens de la campagne et ceux qui sont d'une complexion forte

I. Il [illegible] a l'usage des bouillons gras [illegible] répugnance avec la quelle [illegible]

[illegible] Tom. 9. pag. 642.

et vigoureuse, élevés à des travaux fatiguans et de longue durée; certains jeunes gens aussi, quoique très délicats, qui se fortiffient le tempérament par des exercices violens, font une dépense si considérable des sucs propres à nourrir le corps et à l'entretenir dans l'état de santé, qu'ils tomberoient infailliblement dans la maigreur et la foiblesse, s'ils ne réparoient par des masses d'alimens d'une bonne consistance et des boissons fortiffiantes, les pertes continuelles qu'ils essuyent. la résistance que les alimens opposent aux organes digestifs, doit être proportionnée à celle de ces mêmes organes (⊕) comme cette dernière est plus considérable dans les personnes qui font beaucoup d'exercice, elles peuvent et doivent supporter conséquemment une nourriture plus forte (a). il est évident que les alimens légers seroient trop-tôt dissipés par la vigoureuse action des solides.

si la négligence de cette doctrine peut donner occasion à de grandes maladies, comme le remarque Arbuthnot (b), quelle attention ne doit-on pas apporter, lorsqu'il s'agira de donner le plan d'un régime curatif!

Cette variété dans l'âge, les constitutions et le genre d'occupations, fait une exception fort importante à la règle générale dictée par les préceptes. combien d'exemples, inutiles à la vérité, n'aurois-je pas à citer sur ces différens objets: si je ne craignois de grossir ce mémoire de choses triviales. on peut donc se contenter d'observer, qu'excepté le tems marqué par l'orgasme, tems auquel la diette doit être la plus sévère pour toute espèce d'individus, on doit leur accorder des substances nutritives d'une moyenne consistance, à des doses très ménagées, mais rapprochées au besoin. les instans fâcheux du développement de l'inflammation, de son accroissement &c. étant remplacés par une louable suppuration, on doit leur substituer des alimens et des boissons qui résistent plus long-tems à leurs forces digestives. les potages, les viandes bouillies, ou rôties, le vin trempé dans une suffisante quantité d'eau &c, le tout diététiquement ordonné, sont les nourritures qui leur sont propres.

§. 30.

Si on cherche à se rendre compte d'une infinité d'événemens déplorables qui passent sous les yeux dans le cours de la pratique, on verra qu'une diette trop rigoureuse indistinctement appliquée à toutte espèce d'êtres, a souvent causé la perte d'un grand nombre de malades qui sont morts d'épuisement et peut-être dans les horreurs de la faim. il auroit pu se faire qu'avec plus d'attention sur les divers changemens de la suppuration relativement à sa consistance et à sa diminution sensible, on auroit été dans le cas, par des secours ménagés, de les rappeller à la vie. de légères épreuves ne sont rien de préjudiciable, ou elles nous confirment ou elles nous dissuadent. c'est en suivant cette maxime que je rappellai, pour ainsy dire à la vie, le nommé Deslaurier

(⊕) magna in quantitas ad vires solerti ratiocinatione adaptata. hypp. de alimento.

(a) alimento igitur ampliore opus habent. siquidem sunt aetates et athletae. hypp. aph. 15. pg 441

(b) essais sur les alimens. pag. 27.

Cavalier autrefois au régiment de Monttier qui avoit reçu un coup de sabre transversalement sur le poignet ~~et qui avoit avec ce coup de sabre transversalement [illegible]~~ qui avoit entièrement coupé les extenseurs. le premier appareil avoit été appliqué contradictoirement à la bonne chirurgie, c'est à dire qu'on avoit tamponé la playe pour s'opposer à l'hémorragie plustôt que d'en avoir rapproché les bords par une situation et un bandage convenable. aussy ne fut-elle pas réunie et changeat-elle tous les coups s'achevant d'une suppuration longue. on luy avoit prescrit un régime le plus sévère, en dépit duquel la playe avoit pris le plus mauvais caractère. le malade étoit d'une foiblesse extrême et son état de consomption annonçoit une nature languissante épuisée et presque sans action. je crus qu'il étoit alors de luy faire passer un excès des alimens proportionnés à son état et pour boisson partie égale d'eau et de vin. je les fis augmenter successivement et bientôt la playe étrangère de nature, elle se colora et une suppuration louable annonça la revivification de l'action organique qui étoit presqu'éteinte et c'est à cette époque qu'on la vit décrire les rudimens de la cicatrice.

Un soldat provincial reçu un coup de feu qui prenoit son entrée postérieurement dans l'os ileum gauche et dont la sortie étoit à deux travers de doigt de l'ombilic du même côté. il étoit d'une force et d'une constitution très vigoureuse. les autheurs [illegible] d'une playe pareil exigeoient cependant qu'on luy fit observer une diette exacte sur tout dans le premier tems. huit jours après, quoique avec une fievre assés vive, il me pria de luy accorder des alimens plus solides que les bouillons de pain et les grus d'orge qu'il prenoit et des doses plus rapprochées qu'aucun autre dans une circonstance pareille. je souscrivis à ses demandes avec d'autant plus de raison, que ses forces paroissoient diminuer journellement, qu'il éprouvoit des foiblesses grandes et que l'écoulement purulent étoit en très petite quantité, sans consistance, et enfin que les escharres ne découvroient par leur chûte, que des chairs très pâles. j'augmentai même les doses à mesure forcée et luy permis l'usage modéré du vin trempé d'eau. c'est par cette manière de vivre qui est étrangère aux circonstances ordinaires, que j'en tirai un très bon parti (e.) (f.) (g.)

(e.) Il étoit âgé de vingt ans et un villageois d'un tempérament sec mais robuste, élevé dans l'habitude des ouvrages les plus fatiguans de la campagne. il mangeoit prodigieusement dans l'état de santé et au rapport d'un de mes amis chez lequel il a resté trois ans en qualité de domestique et de [illegible], il faisoit une [illegible] ordinaire de six livres de pain par jour; sa curiosité ayant mis madame son épouse dans le cas de le vérifier plus de trente fois.

(f.) [illegible] tire ce que dit van-Swieten des retardemens de la cure des ulceres par une rigoureuse abstinence.
(g.) [illegible] [#] rapporte l'histoire d'une femme de Marseille [illegible] il fut redevable à son indulgence, il permettant à [illegible] de satisfaire un [illegible] plus à son aise.

[*] Commentaires des aph. de Boerhaave t. sect. 132. [##] Col. mix. tom. 9. pag. 642.

quelques réflexions sur ces observations demontrent combien il importe de se faire rendre compte de l'habitude de vivre des malades, pour determiner avec justesse le regime favorable à la cure. combien aussy la faim et la soif sont contraires aux circonstances où les malades demandent faute d'une réparation nécessaire. le besoin de cette réparation[1] étant excessif il doit nécessairement jetter les vaisseaux dans une inanition très grande, abbatre la nature par le puisement des sucs qui la soutiennent et pervertir enfin le peu qui reste. la privation de ces secours indispensables, la met dans une impuissance décidée de concourir au bien. d'ailleurs comme nous l'avons deja observé, une abstinence trop longue détermine une dépravation dans les humeurs, qui tend à une putréfaction alcaline qu'elles acquierrent quelquefois tres rapidement et qui se propage par les mouvemens et les frottemens repettés qu'ils essuyent de la part des solides. on ne voit d'autre cause de cet état que le défaut de renouvellement des fluides qui doivent servir a rafraichir et a réparer les pertes qui suivent le jeu continuel des organes.[I.] il est certain que c'est plus tôt par le mauvais etat des liqueurs que l'abstinence tue les malades, que par le manque de fluides. toutte liqueur aqueuse peut y servir de remede en les délayant et en les garantissant de l'état alcalin. on lit dans les transactions philosophiques que plusieurs personnes ont vecu vingt quatre jours avec de l'eau seule pour tout aliment. on trouve aussy dans la collection académique des ephemerides des curieux de la nature, allemagne\# qu'une fille qui avoit reçu un coup sur le dos s'abstint pendant treize mois de toutte espece d'alimens. mais aussy, sa langue étoit seche, les extrémités superieures plus desséchées que les inférieures et il en étoit de même du bas ventre.

(\#) tom. 3. obs 173. pag. 166

la soif décide une chaleur considérable dans les liqueurs, par la disette d'une vésicule nécessaire et des parties aqueuses rafraichissantes qui en modèrent la chaleur. les particules ignées qui nagent en confusion avec elles se rapprochent, se réunissent et se dévelopent successivement par les chocs continuels, enfin elles dessèchent les solides et rendent les fluides immiables.

§. 31.

si la disette des alimens et des boissons, peut influer défavorablement dans le traittement des malades qui sont du ressort de la chirurgie, il y a d'un autre côté des circonstances où il est à propos d'être réservé sur leur quantité, ce qui prouve que l'abus se tient n'expose pas à de moindres dangers par des raisons contraires. monsr Quesnay (2.)

(I.) Sicuti nimia repletio, itaque que nimia abstinentia naturae inimica est, sed diversâ ratione. haec enim exhaurit vires, dissolvit calorem naturalem, naturam humiditatem consumit et corpus extenuat. cum calor nativus non potest esse otiosus, defficiente nutrimento incorporat rapit ex bonos succos depascit. Riolanus de tuenda bona valetudine. pag. 95.

(2.) memoire sur le trepan dans les cas douteux. vol. premier des mémoires de l'academie pag. 201,

en donne un exemple. il rapporte la maladie d'un jeune garçon confié aux soins de monsieur Pineau pour le traittement d'un coup de pied de cheval qu'il avoit reçu au front avec enfoncement des deux tables du coronal, suivi des plus graves accidens. monsieur Pineau après l'operation convenable vit avec satisfaction tous ces accidens cesser. mais l'infirmier au contraire et mal intentionné lui permit de manger et boire, ce qui fut cause qu'il fut saisi d'une fievre avec redoublement et d'une douleur à l'hypocondre droit. il tomba ensuitte dans une foiblesse qui le conduisit à deux doigts de sa perte.

A. Liv. 10. chap. 22. pag. 211.

Dans son traitté des playes de tête A fait aussi l'histoire d'un laquais de monsieur de Lorraine, qui fut blessé d'un coup d'épée sur le parietal, qui avoit penetré jusqu'à la seconde table. cette playe dit le grand chirurgien étoit presque guerrie lorsqu'un matin il mangea des viandes fricassées avec force oignons. il but beaucoup de vin puis aussi tôt il luy survint une fievre continue, il perdit la parole et les sens et il parut une tumeur considerable à toutte la tête et au visage; accidens qui furent cependant appaisés par les secours ordinaires.

C'est rare en revanche de trouver des exemples, ou l'intemperance a pu être salutaire dans un traittement chirurgical; à moins qu'elle ne soit suivie de quelques évenemens pour les quels le hazard, plus que l'art, decide quelque chose d'heureux. la conduitte que tint ce laquais dont parle A a été d'autant plus merveilleuse que ces faits rares qui ne peuvent jamais faire loix. Cet homme dans une grosse colle, arracha un fongus qui se renouvelloit sans cesse sur la substance de son cerveau qui avoit été découverte par une fracture du crâne très considerable; arrachement du quel dépendit sa guerison au rapport de l'auteur.

Les observations rapportées par Quesnay et Paré aux quelles il seroit aisé d'en joindre d'autres, si on avoit les yeux plus ouverts que fermés sur l'immense carriere de la pratique; sont des temoignages bien authentiques du danger au quel on exposé les malades en les abandonnant à leur appetit volontaire, dans des cas, où la moderation dans le boire et le manger conduit toutte la cure.

un cavalier du regiment des cravattes eut la jambe droitte fracturée avec playe à la suite d'un coup de pied de cheval reçu dans la manœuvre. les moyens generaux avoient dissipé l'engorgement, la playe se retrecissoit deja et touchoit à sa fin lorsque le dix-sept de son accident engagé malheureusement à passer sur son regime par la quantité d'alimens de plusieurs especes qui lui furent prescrits, il survint le lendemain un gonflement inflammatoire considerable à l'endroit de la fracture, qui se termina par un dépôt très proffond qui quoiqu'ouvert à propos, la exposé au sort le plus triste.

Les digestions qui suivent les repas trop copieux sont communement très imparfaittes. Les parois de l'estomach alors trop tendües n'ont pas d'ailleurs la liberté d'agir, ny celle de ceder au mouvement peristaltique. l'avidité avec la quelle on

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ou prend les alimens sans son avec, dire sa salive, qui est le premier dissolvant. les seconds sucs ne sauroient suffire non plus pour operer dans l'estomach tous les changemens necessaires sur les alimens. tout s'oppose à l'elaboration parfaitte du chyle. la transpiration diminuée A et il rentre plus dans sa torrent de sa circulation qu'un amas de sucs indigestes et cruds. dont l'effet est de tendre à la plethore sanguine et à la cacochimie. ils augmentent l'epaississement, le vice et la masse de tous les fluides generalement, et affoiblissent tous les organes vasculeux en — mettant pour ainsy dire des entraves a leur oscillation. de les sucs totalement imparfaits, naissent des obstacles singuliers dans le traittement des maladies chroniques et des suppurations vicieuses et destructives dans les playes et les ulceres de tout genre. quand même on les supposeroit revêtus de toutes les qualités requises, leur usage indiscret produira à coup sur des accidens dans un traittement curatif, par l'effet d'une surcharge des vaisseaux du retablissement et de la solidité des quels depend la perfection de la cure :

Rien donc n'est plus dans le cas d'eclairer sur les besoins indispensables d'un regime soutenu, que l'observation. C'est toujours par le concours des évenemens tristes qui traversent un traittement, qu'on sent toutte l'importance de le suivre. Si on lit ce que dit Dionis I. en s'occupant du regime des playes de tête, on verra — combien il est interessant d'assujettir les malades à une maniere de vivre discrette. il veut qu'independamment du bon regime, c'est à dire d'un regime bien reglé on use de viandes de petitte nourriture. cet avertissement fait presumer combien grande etoit sa crainte sur les dangers où s'exposent ceux qui ne connoissent de regle, que celle qui leur apprend à n'en suivre aucune.

Les effets d'ailleurs des passions de l'ame exigent aussy une tres grande circonspection dans les alimens. la tristesse ne comporte point d'alimens solides et particulierement de grossiers. l'etat où se trouve alors, le sisteme nerveux, rallenti la marche des — fluides et des secretions, et gêne tellement enfin ~~la~~ l'action des solides, que la digestion ne s'opere point, ou si non, avec une lenteur et une difficulté si grande que pendant ce travail la masse humaine est dans des anxietés et des — langueurs affreuses, d'où on peut juger de la nature des sucs nutritifs qui en emanent. Joseph de Mare est entré dans un petit detail sur cet objet qu'il a tres sensiblement rendu. 1.

§. 32.

Presque tous ceux qui nous ont precedé, se sont singulierement appliqués a tracer le regime convenable à chaque maladie et à chaque espèce de temperament. les attentions dietetiques que meritent l'inflammation, la suppuration et la gangrene sont fort etendues. leur varieté respective à l'age, à la saison, au climat aux lieux au sexe &c. multiplient les embarras dans le choix convenables —

A. Sanctorius de cibo et potu aphoris. 51.

I. pag. 368

qu'on en doit faire; mais il [illegible] dans tous les details. Aussi parce qu'il [illegible] ceux qui savent [illegible] uniquement [illegible] insuffisant de connoître les maladies qui requièrent d'une [illegible] dans ces remarques [illegible] particulier [illegible] [illegible] étrangère sur la diététique relative aux playes. Il n'a d'egards que pour leur proportion et leur grandeur. Il [illegible] le régime qui leur convient. Cette Règle est exposée à une foule d'objections [illegible] [illegible] intéressantes. Peut-on juger [illegible] de la quantité des alimens [illegible] [illegible] la nature de [illegible] simple grandeur d'une playe? [illegible] qui quoique les plus petites en apparences exigent [illegible] considerations [illegible] plus grandes dans leur traitement. Seroit-il moins dangereux de [illegible] entreprendre [illegible] [illegible] plus petite [illegible] [illegible] plus qu'une diète de trois jours. Si elle est grande, dit-il [illegible] plus grande encore il en faut neuf.

Ce raisonnement paroît trop inconséquent [illegible] assez distinctement exposé pour éclairer sur le régime que demande la généralité même des cas. L'arpathosogie doit seulement [illegible] avec quelques egards [illegible] guider notre marche alimentaire thérapeutique.

Nous avons vu dans [illegible] qu'elle [illegible] [illegible] [illegible] des humeurs des playes [illegible] nous y avons egalement [illegible] des moyens de relever, d'entretenir et d'abbattre [illegible] des suppurations et des [illegible] gangrène [illegible] actuellement des règles diététiques applicables au traitement curatif des maladies chroniques comme les tumeurs froides, les obstructions [illegible] et les divers genres de suppuration des ulcères [illegible] compliqués [illegible] et [illegible]. L'étendue que nous nous sommes permis dans le premier chapitre abrégera beaucoup ce qui nous reste à dire sur cet objet.

Chapitre Second

De l'influence des Règles Diététiques dans le traitement curatif des maladies chroniques

§. 1.

Les maladies qui sont occasionnées par le relache des solides, tendent nécessairement à la dépravation des humeurs; leur progression ralentie par le deffaut d'action des fibres organiques fait qu'elles séjournent dans les differens tissus où elles restent abandonnées sous l'imbécillité du ressort des parties. Ressort indispensable cependant pour [illegible] dans la masse sanguine chacune avec leur qualité particulière.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

mais dans toutes les maladies chroniques, on doit en considérer d'actives et de passives. les actives sont celles qui emportent ou qui conservent avec elles des simptômes de maladies aigues, tels que fièvre, douleur et une espèce d'inflammation. les particularités exigent des égards respectifs à l'état, à la durée de la maladie &c.

Quand au contraire l'indiscrétion depend primitivement du vice des fluides et qu'ils s'épaississent par degrés, ils obstruent insensiblement les vaisseaux les plus étroits et successivement ils forment des embarras dans les fibres collaterales dont ils affoiblissent le ressort. la gêne continuelle qu'éprouvent les solides leur fait perdre peu à peu leur action; cette perte d'action entraine celle de la résistance et alors les fluides abordent et s'arrêtent par la facilité de leur ingrès. d'où s'ensuivent des tumeurs dont la marche est extrêmement lente et dont le caractère varie selon la cause qui a déterminé l'altération des fluides; elles sont les maladies chroniques passives.

l'influence de l'air chaud et humide ou humide et froid, soit par son impression seule donne lieu à differens changemens; aussi voit-on des tumeurs molles, flatueuses, oedemateuses, schirreuses &c.

les premieres annoncent une lymphe délayée et dépourvue de la plus grande partie de ses portions nutritives et les secondes au contraire déposent en faveur de son épaississement.

quelle que soit dans l'un et l'autre genre l'activité des topiques fondans, résolutifs, desobstruentifs &c. ils ne pourront jamais s'opposer qu'en très foiblement aux progrès de la maladie. la recherche et la reconnoissance des choses qui ont pû y donner lieu primitivement éclairement les meilleures indications. les tempéramens froids, humides, pituiteux et cacochimes, les saisons, les climats humides, froids ou chauds, l'habitation des lieux marécageux et continuellement couverts de brouillards, l'usage des alimens et des boissons relachantes, nourrissantes, trop longtems continué, les évacuations sanguines trop abondantes, un vice étranger qui circule avec les fluides &c. sont généralement les causes qui souvent y donnent occasion.

un régime convenable aux différentes dispositions est le premier moyen qu'on doit employer. la négligence de cette partie essentielle de la thérapeutique, peut par une infinité de raisons augmenter les accidens d'une maladie qui auroit pû être regardée dans son principe comme de la plus légère conséquence. l'introduction d'un chyle imparfait augmente à coup sûr la masse des maux qui se préparent. V. l'élasticité fibreuse rallentie, les fluides augmentent et résistent et parviennent quelquefois jusqu'à faire corps avec les solides. telles sont toutes espèces de tumeurs carcinomateuses.

quelquefois aussi les fluides stagnans se décomposent, se chargent d'une acrimonie considérable et se corrompent enfin. c'est alors qu'ils rongent insensiblement la texture des parties qui les renferment et qu'ils ouvrent des ulcères qui portent l'empreinte du vice que leur dégénérescence y a apposé. tels sont ceux que l'on nomme rongeans, cancéreux, syphilitiques, scrophuleux, scorbutiques &c. l'activité de leur progrès dépend très communément de la constitution du tempérament et de l'habitude de vivre.

V. nous en avons parlé au chap. I. §. 9.

dou je conclu qu'il est impossible de travailler avec succès à la cure de ces maladies, si on ne fait concourir avec l'usage des remèdes qui leur sont particuliers, les substances alimentaires et les boissons propres à affoiblir et à atténuer ces différens vices.

[illegible] des propriétés [illegible] et [illegible] [illegible] aliments et les boissons qui ont la vertu de [illegible] l'expulsion des fluides arrêtés, soit par les organes de la transpiration soit par ceux des urines et de donner en même temps une certaine force aux solides en les roidissant et en épuisant et desséchant pour ainsy dire le tissu cellulaire.

Le régime qui rassemblera ces propriétés conviendra également dans tous les cas possibles où la maladie a pour cause une rélaxation de fibres ou particulière ou générale qu'elle dépende de la constitution primordiale du tempérament humide ou du vice des six choses non naturelles. Les tumeurs flatueuses des articulations, les bouffissures qui arrivent aux membres ulcérés et qui donnent à l'écoulement un caractère aqueux en requièrent attendent les règles diététiques, les secours les plus efficaces.

Les différentes actions de l'oeconomie animale dit très bien Arbuthnot* s'exécutent également par les substances alimentaires, comme par les médicamens. Le raisonnement l'expérience auxquelles on peut ajouter la démonstration oculaire se trouvent dans plus d'une circonstance. Avec un peu d'attention il est fort aisé d'observer dans les vaisseaux ouverts d'une playe ou d'un ulcère et sur les fluides qui s'en échappent les effets des différentes substances dont le malade fait usage et leur quantité. Si on veut juger par comparaison, on sera forcé de convenir que la chirurgie ne méconnoit point les effets de l'eau tiède et des substances farineuses pour combattre l'inflammation, ny ceux des esprits pour arrêter l'hémorragie et consolider les fibres, ny ceux enfin des absorbans alcalins pour détruire l'acrimonie &c. De là découle-t-on peut tirer avec luy une conséquence qui est que de l'état des playes et des ulcères et de la nature des fluides qu'ils rejettent, il est aisé de juger des erreurs ou de la régularité du régime.

On ne peut pas par la même raison méconnoitre les effets produits par les substances âcres, on sait qu'elles rétrécissent les vaisseaux les ronjent, les détruisent et produisent des changemens dans la suppuration au point de la pervertir en sanie. Dès que la résistance des solides n'est plus égale à l'action des fluides et que la laxité des vaisseaux ne présente qu'un peu de force à l'impulsion des fluides, on voit germer sur les playes et les ulcères des chairs baveuses, des hypersarcoses ou fongus, qui ont plus ou moins de consistance et que les cathérétiques ne peuvent reprimer que très imparfaitement, la cause qui les produit ayant toujours lieu. /.

§. 2.

Renard dont commence la cure de l'oedème par le bon usage des six choses non

* [illegible] sur les alimens pag. 87.

naturelles et après avoir donné les moyens de remédier aux vices de l'air, il indique et prévient

les boissons dont on doit user. il préfère avec raison celles qui sont noires. tirés des animaux sauvages auquel on fait rotir* la croute de pain biscuité, les aromates &c. le vin blanc subtil et leger, la décoction des bois sudorifiques et toute espèce d'aromatiques conviennent également: les alimens et les boissons chaudes, sont très convenables à la circonstance; ils atténuent l'une et l'autre des humeurs épaissies, brisent les viscosités, chassent les portions d'air superflues en les raréfiant et levent par conséquent les obstructions(1).

Mr.(2) observe aussi très positivement que la première intention de la cure des oedèmes, doit s'accomplir par bonne manière de vivre. la maladie étant froide et humide, le régime, dit il, tendra à échauffer et sécher. après s'être occupé de même qu'aquapendente des différens moyens de rendre l'air fructueux il conseille aux malades l'usage d'un bon vin gracieux et délicat, le pain biscuité et les viandes roties plutôt que bouillies qui engendreront bon suc. au reste il paroit assez surprenant qu'il n'ait pas parlé de quelle classe on devoit les tirer. il condamne l'usage des fruits, des potages et de tout ce qui est preparé avec le lait, parce que, reprend il, il engendre mauvaises humeurs et il ne permet de poissons que ceux qui vivent parmi les graviers. enfin à tous ces avis, il en ajoute un autre qui est très prudent et qui consiste en ce que les malades mangent très peu et boivent le moins possible.

Sigrais(3) qui d'après luy, a étayé la méthode chirurgicale d'une excellente ingénieuse thérapeutique, conseille dans un cas pareil un régime sobre tendant à sécher avec quelque peu de chaleur: aussi préfere-t-il comme luy les viandes roties à celles qui sont bouillies et veut il que le pain soit bien cuit et un peu salé: imitateur de paré il regarde l'usage du vin blanc comme très convenable à cette position maladive, mais il faut remarquer dit il qu'il soit clairet subtil, et non fumeux, ne portant pas beaucoup d'eau. il estime beaucoup les chairs de mouton de chevreau, de perdrix, de chapon et celles des petits oiseaux qui habitent les montagnes. mais je m'étonne qu'il place dans la même classe la chair de veau, dont la propriété est plus de relacher que d'astreindre. un régime sec, absorbant et dessicatif n'admet point en general pour aliment la chair gélatineuse des jeunes animaux, tel que le veau, l'agneau &c. dont la texture materielle contient tant de parties aqueuses et mucilagineuses et si peu de celles qui sont salines et sulphureuses. au reste le détail des choses qui conviennent est parfaitement dans l'ordre le mieux composé et dans la plus grande exactitude. il est aussi

* Sibi siccioras et carnes silvestres, aviculae montanae, panis bis coctus, vinum tenue, album non [illegible] [illegible] &c.

(1) Perdulus de qualitatibus et facultatibus alimentorum. cap. 13. pag. 278.

(2) Livre 7. chap. 16. pag. 172.

(3) pag. 46.

d'avis qu'on les jette dans les bouillons qui quelquefois peuvent être nécessaires. les plantes qui ayent quelque chaleur, endive, chicorée; il [illegible] les aromatiques tel que le thim, l'hissope, la sauge &c. il donne l'exclusion à toutte sorte de salaisons, de legumes et de fruits; il n'admet que ceux qui sont dessechés comme les confitures sêches et quant à l'usage des poissons qui vont à la circonstance il se decide pour ceux qui sont friables et qui habittent les lieux sablonneux et pierreux. encore veut-il qu'on les fasse cuire avec du vin et herbes chaudes.* et qu'on les fasse frire. la chair des quadrupedes avancés en age, les oiseaux des montagnes, les bouillons assaisonnés de jus, les gelées &c. tiennent, dit-il, le premier rang. enfin on trouve dans sa [illegible] et [illegible] la cure alimentaire la plus complette de l'œdème et la plus reflechie et la plus propre à seconder les vües chirurgicales.

§. 3.

La diette therapeutique des tumeurs flattueuses aqueuses et scrophuleuses est la même que celle de l'œdème. Aëtius[I] et Paré[2] n'y mettent aucune difference. le rapport de ces maladies, la similitude de leurs simptomes, celle des remedes qu'on employe pour guerir, font voir qu'il n'est presque pas possible de leur opposer indistinctement un genre de traitement different. du reste on ne peut rien ajouter à l'excellence des preceptes dictés par les grands maitres et la methode alimentaire curative ne sauroit pas pouvoir faire un pas du côté des découvertes qui y sont relatives.

il suffira donc de savoir que dans le cours des maladies qui ont pour objet le relaché des fibres avec engorgement ou epanchement blanc, il conviendra d'employer le regime et les remedes propres à expulser l'humeur aqueuse qui embarasse le tissu adipeux, qui en souleve les feuillets, qui mouille et qui relache les vaisseaux et qui par une suitte de leurs effets puissent en même tems rappeller l'energie et le ton dont elles sont depourvües.

Le premier objet qu'on se propose d'abord de remplir est de mettre obstacle aux differens epanchemens sereux ou lymphatiques, de faciliter l'absorbtion ou l'evacuation des sucs [illegible], soit [illegible] les [illegible], soit en levant les embarras qui se presentent à leur cours, et en les determinant à prendre une route qui les conduisent à des emonctoires par les quels il s'echappe une quantité d'humeurs qui ont une très grande analogie avec elle telle que la transpiration, l'urine, &c. le travail s'opere par le retour de force, d'action et de contraction des solides qui étoient auparavant énervés par une humidité constante.

* Not. d'entre les substances vegetales dont on se sert pour assaisonner les viandes on choisit celles qui abondent en huile aromatique fort exaltée, ce qui doit necessairement echauffer beaucoup et être par consequent d'une digestion très difficile. Arbuthnot preffere le fenouil comme plus ami de l'estomach. en général on ne doit point abuser de ces ingrédiens. un usage discret en rend toujours fructueux et presque jamais nuisibles.

I. Chap. 13. pag. 806

2 Livre. 7. pag. 173.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Le régime qui convient directement le traitement curatif des tumeurs flatueuses diffère de celui de l'œdème en ce qu'il faut éloigner tout ce qui peut faire naître des ventuosités et multiplier la quantité de celles qui s'y sont amassées. C'est pourquoi on doit s'abstenir de toutes sortes de légumes, de laitages, fruits venteux tels que les raves, les châtaignes, les fruits crus, les farineux &c. Les boissons et les aliments doivent être aromatiques, c'est à dire que par leurs parties incisives, pénétrantes et stimulantes ils puissent rompre les matières visqueuses et grossières qui retiennent les portions d'air pour ensuite les raréfier et les forcer de s'échapper par les voyes de décharge. Conséquemment à ce que nous venons de dire, que dans un régime qui tend à l'utilité on doit en faveur des circonstances y ajouter l'anis, la coriandre, la carotte, le panais, la poudre d'écorce de citrons, celle d'orange et aromatiser, tandis que l'on mêle dans les boissons vineuses, avec la canelle, l'angélique &c.

§. 4.

Les tumeurs blanches devant être considérées sous deux classes différentes, nous regarderons celles qui sont œdémateuses, venteuses ou aqueuses, comme appartenantes à celles des tumeurs molles. Toutes celles au contraire qui sont la suite d'une résolution inflammatoire imparfaite, ou qui attaquent des organes glanduleux par des causes secrètes étrangères ou particulières à la constitution délicate de nos parties, doivent être envisagées comme tumeurs dures, schirreuses &c.(1) La diversité dans la cause ou l'espèce de ces maladies relativement à leur siège exige un traitement curatif entièrement opposé à celui de la première classe. Là ce sont des fibres lâches et des fluides qui n'ont essuyé aucun travail de la part des parties organiques qui les contiennent; ici sont au contraire des fibres roides, tendues, serrées qui arrêtent les liqueurs qui y abordent, qui donnent seulement aux parties les plus subtiles de s'échapper et qui conséquemment en rapprochent de plus en plus les molécules épaissies et déjà privées de leur véhicule, d'où il arrive des obstructions presqu'insurmontables dans la plupart des tuyaux glanduleux ou fibreux. Si un régime dessicatif et échauffant satisfait à l'indication curative, ici tout au contraire il convient d'humecter, de détremper, de relâcher, sans chercher à relever l'action des solides. C'est pourquoi on conseille l'usage des potages préparés avec la viande des jeunes animaux, comme veaux, poulets, chevreaux, lapins de garenne, perdreaux &c. dans lesquels on ajoute les plantes qui contiennent beaucoup de parties aqueuses et peu de sel, telles que les mauves, les épinards, la bourrache, la laitue, le pourpier, l'endive, les quatre semences froides, et pour boisson ordinaire le petit lait, les tisanes rafraîchissantes, émulsionnées, les sirops faits avec les semences et les plantes réfrigérantes.

Chirac et [illegible] prescrivent au contraire pour boisson propre à la circonstance l'usage du vin blanc clairet (2) mais le premier ajoute qu'il le faut de médiocre vertu.

---

(1) C'est à dire toutes celles qui se terminent par induration dans des parties glanduleuses ou [illegible]leuses.

(2) [illegible] usage [illegible]. Il semble qu'il auroit suffi l'indiquer par préférence à toutes autres boissons, que dans le cas où le régime recommandé eût sensiblement abbatu et affoibli les malades. /.

ils s'accordent aussi parfaitement sur le choix des alimens convenables à l'art. ... Ils rejettent ensemble tous ceux qui peuvent porter trop de chaleur dans les humeurs, augmenter la rudesse et l'acrimonie [illegible] et des sels, ainsi les viandes de cochon, les anguilles, [illegible], [illegible], les salaisons, pâtisserie et tout ce qui est acide. Ils recommandent les bouillons de bœuf, de chèvre, de veau, de volaille; mais Avicenne conseille un ample usage d'orge mondé et Gerard ajoute je ne sais pas [illegible] que les œufs mollets conviennent beaucoup.

[illegible] Aquapendente en parle plus brièvement dans son chapitre du cancer. il se contente de dire qu'on usera de viandes faciles à digerer et qui soient quelque peu humides et atténuantes, et il est comme eux également d'avis qu'on fasse usage de vin clair.

Cet état de maladie considéré sous l'aspect d'une lymphe épaissie et presque desséchée dans des filières dont le jeu est captivé et trop impuissant pour la déterminer à rentrer sous les loix générales de la circulation, il est aisé de concevoir que tout ce qui pourra la détremper, altérera évidemment sa consistance: si on la suppose aussi unie avec un [illegible], un régime aqueux, farineux &c. ne sera développé, ne mouffera nécessairement les particules âcres mordantes et brulantes ces principes [illegible] qui tendent continuellement à se développer. si l'on juge impartialement des régimes diététiques établis sur la doctrine de ces grands maîtres, on verra qu'elles ne justifient en rien leur objet curatif duquel la [illegible] est confirmé par les meilleurs raisonnements pathologiques et qu'enfin on ne peut rien y retrancher, ni y ajouter.

§. 5.

Une diète thérapeutique [illegible] généralement la même dans tous les cas de [illegible]; elle convient dans les tumeurs dures [illegible], [illegible]. Le squirre simple, le confirmé, le cancer occulte ou ulcéré, ne semblent rien exiger de plus dans leur traitement.

Les tumeurs inflammatoires qui se terminent par induration, sont de vrais squirres commençans, pour lesquels il est besoin d'user de viandes humides et bouillies, tels que la chair de veau, de poulets et de végétaux émolliens, comme sarcocolle, l'ozeille, les épinards &c. ces plantes sont très salutaires par la quantité d'eau qu'elles portent dans les humeurs. Oribase (I.) craint les suites de l'épaississement des fluides et il propose un régime presque semblable pour combattre le vice cancéreux. il cite les crèmes d'orge, le petit lait, et toutes choses rafraichissantes et aqueuses, comme mauves, courge et autres semblables, la boisson d'eau claire et les oiseaux, à l'exception de ceux de marais. /.

(I). victus autem [illegible] institiatur ex ptisanae cremore et sero lactis: et ex oleribus ex malva, cucurbitaque et his similibus: ex piscibus vero saxatiles, itemque aves omnes, praeter palustres convenienti. Caput 13. pag. 150.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

§. 6.

Les fluides épaissis par l'action du virus syphilitique s'arrêtent d'abord dans les capillaires les plus étroits s'y fixent, y séjournent, et s'attachent fortement à toutes les parties qui les avoisinent et forment insensiblement des tumeurs dans les tissus glanduleux, fibreux ou osseux qui s'enflamment facilement et qui parvenues à un certain point, donnent lieu à des douleurs tourmentantes très vives et très fréquentes. tout ce qui se passe alors n'est que l'effet du contact des molécules irritantes qui piquent et irritent les branches nerveuses qui traversent et vont se perdre dans ces différentes parties. leur activité ne peut dépendre que de l'agitation excessive des liqueurs ce qui jette le sang dans la disette d'un véhicule aqueux qui est lui même très souvent corrompu.

La gravité des douleurs, l'inflammation qui les suit de si près demandent la diète la plus stricte. les sucs gras tirés des viandes par la coction, ne pourroient qu'augmenter l'acrimonie de la lymphe déjà infectée, c'est pourquoy on recourra avec succès à l'usage des substances farineuses. le riz, l'orge mondé, l'avoine les bouillons panadés et les boissons qui avec la propriété de calmer la chaleur en relâchant les fibres et en détrempant les sucs é+chauffés, ont encore celle d'émousser les particules acres de l'humeur étrangère sont de la plus grande conséquence.

+ échauffés

Dans le cas où on auroit lieu de reconnoitre une acrimonie saline ou alcaline on peut avoir recour outre les substances farineuses comme pois, fèves lentilles, etc aux huiles essentielles récemment tirées des animaux, parcequ'elles enveloppent également les sels piquans, ~~à quoi~~ quels des humeurs qu'elles soient, donnent encore plus ~~d'activité~~. aussy ~~toutes les plantes~~ [illegible] sans odeur ny goût piquant, la [illegible] animaux [illegible] et [illegible] conviennent [illegible] très bien [illegible] cas [illegible].

Mais le [illegible] fait [illegible] on permet l'usage [illegible] cuites avec les substances farineuses. Les œufs cuits durs [illegible], et l'orge [illegible] très [illegible] l'indication [illegible] d'animalisation [illegible] aisément et qu'il [illegible] très rapidement dans les vaisseaux même les plus délicats. dans ces circonstances, on [illegible] pour boisson la décoction [illegible] pour soutenir [illegible] vasculaire et l'aider à briser les molécules grossières [illegible] réduire en particules si petites qu'elles puissent enfiler avec plus d'aisance les vaisseaux [illegible] de la transpiration.

Nicolas Massa médecin de Venise * qui a joint ses réflexions à celles de quatre de ses contemporains pour former un traitté sur les maladies vénériennes, entre dans un détail sur l'hygiène alimentaire curative qui fait vraiment honneur à ses connoissances. après avoir démontré avec raison que la boisson exigent la plus grande attention pour la cure [illegible], comme Hyppocrate dit de l'influence [illegible] boire et le manger [illegible] par leur qualité ou leur quantité être la cause [illegible] d'une maladie, comme elle est à sa naissance [illegible] l'age de l'autorité de [illegible] qui dit que la qualité du boire et du manger

---

* [illegible] per cibum et potum cap. 4. pag. 112. 113. et suivantes. nicolai massae. Lib. de morbo neapolitano. imprimé à Lyon en 1536.

opérent plusieurs changemens singuliers sur le corps. il passe ensuitte à la nature des viandes qu'il convient d'user il en fait un choix judicieux et relatif au tempérament et à l'age. il suit la doctrine d'avicenne qui recommande que le pain soit fait de pur froment du quel on aura extrait tout ce qui luy est étranger, observant qu'il soit fermenté, peu salé, médiocrement cuit et de ne le point manger du même jour, à moins qu'il n'y ait quelques raisons particulières. il réprouve l'usage des viandes des jeunes animaux parce qu'elles sont trop humides et qu'en conséquence elles peuvent être indigestes, telles sont celles de porc et d'agneau, mais cependant il ne les admet pas trop sèches comme les boeufs trop agés et les cerfs. il préfère les chairs de veau, de chevreau, pour-vu qu'ils vivent dans des paturages secs, les levreaux, les poulets, les chapons selon la saison. il n'admet aucune espèce de legumes et après avoir longuement discouru sur les choses les plus essentielles à sa cure, il fait choix des fruits dont on peut user, telles sont les amandes, noisettes ou avelines, figues grasses, raisins murs, prunes de Damascène, et pour qu'elles digèrent mieux dit-il, il faut les manger au commencement du repas. il montre une singulière aversion pour les pommes, sans autre raison que parce que suivant luy elle est la source des misères humaines et qu'elle a servi d'appas au premier homme ✱ et pour assurer d'avantage son opinion, il prend à témoin tous les médecins arabes qui ont pensé comme luy, à savoir, averroës, avenzoar, avicenne, et rhazes. ses préceptes qu'il établit pour la cure diététique ne se bornent point à l'espèce du mal seulement, il y comprend l'age, les saisons, les tempéramens et les climats.

malgrés les particularités les plus singulieres qui sont exposées dans ce jour du régime qu'il propose, on ne peut s'empêcher de le regarder comme très propre et très salutaire à une infinités de circonstances, parmi les quelles on peut admettre toutes les tumeurs et suppurations vénéneuses qui portent dans les humeurs un ferment acre et corrosif.

§. 67.

Les fluides sanguins et amassés en forme de facies semblables aux piqures de puces, les gencives sur souflées allongées et saignantes, la pesanteur, la fatigue, la mollesse se font craindre une dissolution ou une décomposition des parties qui forment le fond sanguin dont la cause est généralement connue sous le nom d'affection scorbutique. cette disposition acrimonieuse ne peut pas être regardé comme naturelle à la constitution de nos fluides. elle n'est jamais qu'accidentelle et assés communément elle dépend d'une nourriture acide ou —

✱ adam primus homo, damnavit saecula pomo
pro solo pomo, fit miser omnis homo.

ACADÉMIE ... DE MÉDECINE

muriatique ou d'une augmentation d'activité dans les humeurs, d'où il suit que le frottement continuel des vaisseaux peut y entrer pour quelque chose. les tumeurs et les ulcères qui ont pour cause déterminante un vice scorbutique demandent qu'on soumette les malades à un genre de vie opposé, avec d'autant plus de raison qu'un caractère acrimonieux semblable peut dépendre de l'influence d'un air chargé de particules salines et de l'usage continuel des alimens qui croissent dans les villes maritimes. les substances les plus propres à combattre ce vice, sont surtout les oignons, les carottes, les navets, les raifores, la moutarde, le cresson &c. la chair que l'on tire des animaux et principalement les carnivores, leurs sucs étant plus alcalins que ceux qui se nourrissent de végétaux. l'eau simple qui a la propriété de délayer et de diviser, peut être employée avec succès.

Dans l'acrimonie alcaline distinction qu'a très bien faite arbuthnot, on fait un abondant usage du vinaigre. les fruits acides comme l'orange et le suc que l'on tire du limon dont l'essence est de rafraichir et plus encore de resserrer, sont d'une très grande efficacité pour la cure du scorbut muriatique qui dépend de la fréquentation de la mer. ils ne conviennent pas moins pour les autres affections qui ont une cause au rang desquelles on met les tumeurs et les ulcères. tandis qu'on porte dans le sang un fluide acidulé, on nourrit les solides avec des végétaux farineux dont le propre est de rassembler les molécules sanguines et de leur donner une certaine consistance en émoussant l'acreté des sels qui les tiennent toujours dans une espèce de dissolution. on substitue à l'usage du raifort, de la cardamine, de la moutarde &c. qui sont nuisibles et très dangereux dans cette espèce de scorbut acide, celui des plantes telles que l'ozeille, la laitue, la chicorée.

La suppuration que fournissent communément les ulcères scorbutiques est presque toujours vicieuse et elle doit guider sur la quantité et le choix des alimens et des boissons qui conviennent à chaque espèce d'acrimonie, à l'âge, au tempérament.

§. 8.

Les règles diététiques ne se bornent pas seulement aux choix des substances alimentaires relativement à chaque espèce de maladies. elles ont encore pour objet de les donner qu'en des quantités proportionnées à la constitution plus ou moins forte au genre d'exercice et autant qu'on le peut aux instans indiqués par l'habitude d'en user. paré observe avec son intelligence ordinaire, qu'il importe beaucoup de ne point changer rapidement la manière de vivre des malades, mais au contraire de les amener peu à peu. cela s'entend de l'espèce d'alimens, de la manière de les apprêter et des heures marquées pour les prendre. ce grand maître a mis à profit

les savantes remarques d'hippocrate, qui dit en parlant du régime que les mutations subites sont dangereuses et qu'il faut être attentif a borner la quantité d'alimens au dessous du besoin, parce qu'en effet et comme il l'observe, plus on nourrit les corps impurs, plus on augmente la quantité des mauvaises humeurs et plus conséquemment on éloigne la cure ※

§. 9.

il est constant que chaque genre de tempéramens doit être assujetti à un régime particulier qui porte directement sur la nature des humeurs constitutives et qui soit propre a combattre l'impureté qui fait l'objet de la maladie.

Ceux qui sont phlegmatiques, lâches, froids et pituiteux, demandent tant pour la cure des maladies [illegible], que pour celles des tumeurs congestives, une diète qui procure la faim et dans le genre des alimens et des boissons, celles et ceux qui sont stimulans, sudorifiques, dessicatifs et astringens, et plus particulièrement s'il s'agit de décider une résolution ou une suppuration qui se dispose ou se prépare avec trop de lenteur; ou mieux encore de hâter la solidité d'une [illegible] ou d'un ulcère qui s'avance avec trop de nonchalance. après avoir donné les moyens de corriger l'intempérie de l'air [illegible], on interdit l'habitation des endroits froids, humides ou renfermés, on conseille beaucoup d'exercice et on recommande d'éviter soigneusement les fruits et les végétaux crus. on borne la nourriture aux viandes rôties, particulièrement à celles que l'on tire des quadrupèdes et des volatils. d'entre les animaux on préfère toujours ceux qui vivent dans les montagnes. la croute de pain bien levé, bien cuit, les aromates, les vins d'espagne, de Bourgogne, de [illegible], les bières les plus fortes, le vin blanc, les liqueurs spiritueuses prises avec modération, l'infusion des fleurs ou feuilles des plantes amères, la décoction de leur racines, l'usage des bois sudorifiques, sont les substances les plus aptes a remplir l'indication [illegible] fonder le succès de la cure, surtout ce qui paroit de bon ranimer [illegible] des solides, dissiper ou dessécher la grande humidité qui en relache la tissure et absorber une portion de celle des fluides qui les rend trop coulans quelquefois même visqueux et qui par ce moyen gênent et retardent l'oscillation vasculeuse. il est encore peut-être pas plus essentiel de proportionner les alimens à la force digérante au ton des fibres, à la qualité des sucs digestifs &c.

La foiblesse des solides entraine nécessairement le vice des fluides et il y a peu à espérer dans pareille circonstance de voir une digestion parfaite, une suffisante élaboration des sucs chyleux et conséquemment la réparation exacte de nos pertes habituelles. Arbuthnot remarque très bien que c'est delà, que ceux dont les organes préparatoires sont viciés

※ impura corpora [illegible] nutriveris, eò [illegible] 2. aph. 10.

[illegible] des alimens chap. 10. p. 158. —

MÉDECINE

par des obstructions desormais tres imparfaitement. Les Scrophuleux dit-il. sont de ce genre, car on voit quelqueux qui ont les parotides ou les maxilaires tumefiées; d'au[tres] [illegible] aux engorgemens du mesentere et du pancréas.

toutte espèce d'alimens et de boissons qui pourra, par une vertu dependante de la combinaison de ses parties, retablir l'energie des vaisseaux et retablir le mechanisme des differens organes, de manière a les rendre propre a travailler un fluide dont les molécules sont tirées des substances alimentaires. comme l'huile, l'eau le sel et la terre qui forment un chyle tel que celui que nous reparons journellement pour passer dans nos humeurs et nos chairs s'il est possible la disposition, reparer nos pertes et le former enfin si delicat qu'il puisse couler librement par les tuyaux delicats qui entrent dans la masse de ceux qui composent nos individus, sans en retarder les mouvemens, les obstruer ou les rompre. tous les alimens et les boissons dis-je qui auront la propriété de se convertir en un chyle semblable la disposition des organes ayant lieu, conviendront parfaitement dans le regime curatif et seront aplicables aux autres intentions dont il est fait mention dans ce paragraphe leur efficacité est réele lorsqu'il s'agit de décider une separation louable et de lever des obstructions qui seroient entretenues que par un défaut d'action des solides, qui entraineroit après luy l'epaississement des liqueurs.

§. 10.

C'est autant sur les solides que sur les fluides que l'on doit diriger son intention, car il n'est pas probable que les fluides seuls reunissent des qualités generales, il faut donc que les fibres qui doivent concourir a ce travail ayent toutte l'elasticité et raison necessaire. Arbuthnot x raisonne tres physiquement sur ce point. il a tres bien senti que la nonchallance des oscillations suite de la debilité du ressort, doit indispensablement convertir les sucs les plus parfaits des substances alimentaires en une viscosité qui s'embarasse insensiblement dans les canaux les plus tenus, les obstrue ou les dispose à une degeneration acrimonieuse qui detruit tot ou tard le tissu le plus solide de l'edifice humain. aussy remarque-t-il que les al. visqueux et trop solides sont nuisibles aux scrophuleux. Mr. Charmetton (d) dans sa dissertation couronnée sur la nature des scrophules, paroit avoir envisagé sous un même point de vue. quoique ce medecin neglige la qualité des alimens solides convenables a ce genre de maladie il prescrit indistinctement le mouton, le veau, le poulet &c rotis ou bouillis. la difference cependant dans leur structure [illegible] en etablit necessairement une autre dans la combinaison et la quantité de l'un ou l'autre des principes constitutifs de ces aliments, qu'il est fort important de connoitre. il est hors de doute que le mouton contient plus de parties abondantes et exaltées que les deux autres particulierement si on le mange roti

x) Essais sur les alimens pag. 28.29.
d) Académie de chirurgie volume [illegible] des prix. pag. 213.

On a pu dire [illegible] semble vouloir [illegible] imiter [illegible]
Arbuthnot les tumeurs [illegible] avec les [illegible] mais cependant à travers
les [illegible] quil établit [illegible] le caractère [illegible] il [illegible] peut [illegible]
[illegible] y méprendre. il dit donc, que celles qui sont causées par la pituite, telles
que les écrouëlles ne changent point la couleur de la peau, sa disque le [illegible]
au contraire qui est formé par une humeur mélancolique, sa pour caractère
plombée [illegible] a dire d'une couleur qui participe du rouge et du noir. cette
[illegible] exacte est indispensable pour [illegible] avec quelque [illegible] la
qualité du régime. on a également lieu de croire que la diette à laquelle cette
première maladie est soumise, que les glandes soient tuméfiées ou ulcérées, rentre toujours
dans la classe des tumeurs froides pour les quelles il trace une manière de vivre tout à
fait conforme à celle d'Arbuthnot. après avoir prononcé sur la qualité de l'air
qui doit être chaud et sec et léger (d.) il prescrit des alimens stimulants et dessicatifs,
comme le pain bien cuit dans lequel on ajoutte du cumin ou du fenouil, il y joint
les viandes sauvages rôties, et recommande l'usage des aromates et pour boisson de l'eau
simplement bouillie. rien n'est plus conséquent que ce régime et M^r. Bordeu paroit
avoir quelques torts de vouloir faire sentir, qu'il viroit d'une personne qui pensant
comme Boerrhaave se conduiroit par de tels principes et conseilleroit l'usage des viandes
sauvages, principalement de celles qui se tirent des animaux dont les sels volatils ont
très exaltés et les plus alcalescens. x

t. tom. 3. academ. pag. 88.

cette cure alimentaire, au reste, est la même que celle des tumeurs aqueuses et flatulentes et
Aquapendente a raison de n'en faire aucune distinction. c'est certainement avec connoissance
de cause qu'il prescrit l'usage de la décoction de salsepareille dans la cure de la hernie aqueuse;
il observe cependant que si cette maladie est causée par l'abus du boire, le malade doit
s'en abstenir: à cet effet il loue beaucoup aussi les boissons diurétiques des quelles il
conseille un fréquent usage (3.)

§. 11.

Les tempéramens bilieux chez qui le sang est toujours dans un mouvement violent
et qui ont constamment les vaisseaux roides et tendus [illegible] [illegible]
contraire d'une manière de vivre opposée; on leur interdit les alimens aromatiques
et chauds, de même que les boissons spiritueuses qui ne pourroient qu'augmenter l'activité
et la pétulance des liqueurs et disposer les couloires bilieux à une effervescence

(c.) Schirrus autem est tumor proveniens tum a pituita crassa tum ab humore melancholico et sub hoc continentur strumae et cancer: struma autem est tumor induratus glandularum: sicut et schirrus in glandula. . . . . struma est enim tumor durus, indolens et difficulter sentiens, glandulae forma distinguuntur a glandulis quae fiunt ab humore melancholico [illegible] [illegible] quae fiunt a pituita nullum habet diversum colorem a cute; quae a melancholico humore habent plumbeum colorem inter rubrum et nigrum medium.

(d) eligatur aer calidus et tenuis. cibi calidi et sicci ut panis probe coctus cui sal sit admistum, aut cuminum aut foeniculum, potus sit aqua cocta, carnes silvestres assae. aquap. pag. 37.

(3). magis tamen diuretica prosunt: diuretica nota sunt, quibus frequenter utendum. pag. ~~[illegible]~~

considérable, ce qui concourroit nécessairement à roidir davantage le tissu fibreux.

Les inflammations qui attaquent de pareilles constitutions sont excessivement vives et on ne peut parvenir à en adoucir le caractère que par un ample usage de boissons délayantes rafraichissantes et nitreuses, par le petit lait et les farineux non fermentés. La cure de la suppuration doit avoir pour objet de relâcher la fibre, d'appaiser le mouvement des humeurs et d'adoucir l'acrité des sels et des souphres bilieux.

Ce régime doit être celuy des atrabilaires ou mélancholiques que l'on doit commencer à des alimens très médiocrement assaisonnés et aux boissons prescrittes prises en assés grande quantité ; selon les circonstances on ne leur permet aussy l'usage du bon vin, pourvu qu'il soit vieux et très modérement.

Les difficultés que de pareilles dispositions présentent pour la cure des playes et des ulceres, méritent les plus grandes considérations pour le régime qui doit être très long-tems soutenu. C'est pourquoy dès qu'on a pris les précautions convenables pour altérer ou rectifier le vice de l'air qui influe singulièrement sur cet état, on ne doit avoir d'autre vüe que celle de noyer les souphres bilieux, en portant un suc doux, dans les humeurs, qui puisse parvenir en même tems à penetrer le tissu des fibres et à les humecter en y interposant des particules humides. Le régime enfin le plus convenable à la cure des maladies externes dépendantes d'un tel temperament est exactement le même que celuy que nous avons prescrit au paragraphe neuf, chapitre premier de l'inflammation.

Les bons effets qu'on peut attendre de la maniere de vivre propre à cette circonstance dépendent d'observer attentivement que les malades ne fassent pas une abstinence trop longue, parcequ'alors les humeurs et la bile s'échauffent, s'exaltent et deviennent fort âcres, elles agacent les nerfs et les irritent ce qui porte une augmentation singuliere dans le mouvement sanguin et une irrégularité très sensible dans le cours du fluide nerveux, d'où il suit de très grandes deperditions des parties les plus fluides et les plus délicates et une chaleur si considérable qu'elle va quelquefois jusqu'au dessèchement par l'espece d'embrazement qu'elle porte dans les esprits. Arbuthnot s'est très bien expliqué sur cet objet. Les constitutions chaudes et bilieuses, dit-il, sont exposées à de grandes maladies par de longues abstinences et elle en moins moins supportable, lorsque les acides dominent, par l'inquiétude qu'ils portent dans l'estomach.

Les substances végétales étant composées des mêmes parties que les animales, et les animales elles mêmes, conviennent également très bien dans de pareilles circonstances pour réparer nos déperditions, rafraichir les sucs et les addoucir, la gravité de ceux-cy étant à quelque chose près la même comme l'observe l'auteur

anglois. les Substances alimentaires doivent être prises dans l'ordre de celles qui comme nous l'avons déja remarqué Contiennent des parties aqueuses, douces et mucilagineuses propres a embarasser les sucs qui se portent à la playe, les viandes blanches, dégraissées et bouillies sont preferables à celles qui sont rotis pour remplir l'objet de la cure chirurgicale.

§. 12.

Une vie sobre et tempérée, des alimens doux et fortifians pris en petite quantité, des boissons légerement Spiritueuses, une entiere privation des Substances farineuses incrassantes, Convient beaucoup au contraire à la Constitution des tempéramens Sanguins, dont le propre est d'avoir l'habitude du corps dessechée et les vaisseaux petits mais nombreux.

La médiocrité de la transpiration ne pouvant suffire pour décharger le corps de l'hétérogénéité, les diaphoretiques sont d'une tres grande effet, c'est pourquoy Lorsqu'il s'agit de quelques engorgemens inflammatoires, on ne peut esperer a les résoudre que par d'amples boissons aqueuses, délayantes nitreuses, dont l'objet doit être de diviser les matieres obstruantes et de rendre le cours des urines plus Libre. les Substances alimentaires doivent être prises dans la classe des végétaux tel que, les bouillons de Veau ou de poulet dans les quels on ajoutte la Chicorée, la laitue, le Cerfeuil, ou les donne à doses légéres mais répétées, dans l'intention de porter dans le Sang un plus grand véhicule. un pareil régime ne peut que donner beaucoup de flexibilité à la fibre et favoriser la Suppuration, si elle a lieu; on a cette considération de quoy on accorde des alimens qui ont plus de consistance, mais qui sont également propres a entretenir le relâche et la fluidité des humeurs, comme le veau, le poulet, la Carpe &c. qui Contiennent des sucs doux et fortifians. tout ce qui regarde le traitement diététique dans le cours des maladies ulcéreuses et chroniques, doit être pris dans le général, avec les modifications que traînent les circonstances accessoires.

Mais quelle que soit l'immutabilité des regles alimentaires prescrittes à chaque tempéramment dans le cours des maladies qui leur sont particulieres, il est bon d'observer qu'une même régime, ne peut pas toujours convenir aux deux sexes indifféremment.

Les femmes naturellement plus foibles et plus sensibles que les hommes, sont sujettes à des évacuations qui les tiennent toujours dans une espece de relachement, et ont la fibre beaucoup plus délicate et plus flexible, c'est pourquoy on ne leur donne que des alimens d'un choix et d'une quantité proportionnée à leur disposition, à leur genre de tempéramment et de maladie. dans le tems des évacuations menstruelles, on évitte les boissons froides et les alimens astringens, par la raison que l'un ou l'autre pourroit reppercer le

fibres vasculeux, ou gêne l'oscillation et retarde l'évacuation. d'où il suivroit un dérangement singulier dans la marche de la nature, soit qu'elle tende à terminer la résolution d'une tumeur bénigne, ou donner suite à une suppuration aussy favorable que désirée, relativement aux circonstances*. mais en généralisant les moyens curatifs alimentaires convenables au sexe, on voit quelles substances doivent elles doivent faire usage, doivent être de nature à s'animaliser aisément, vû la débilité des fibres et la nonchallance de la circulation.

Récapitulation

L'exposition générale des règles diététiques relatives aux alimens propres aux différens cas de maladie ne peut être d'aucun secour, si l'on n'a fait une application exacte et particulière. j'ai donc parû fort important de faire la division des divers états ou passent successivement les maladies, d'en exposer les différences, celles des tempéramens, de l'âge, de l'habitude, de la saison, &c. les tumeurs inflammatoires, leur résolution, leur suppuration &c. les plaies fraiches et généralement tout ce qui peut donner lieu de craindre l'inflammation, exige visiblement un traitement opposé à celuy des maladies par relâche, tel que les tumeurs fongueuses, œdémateuses &c. Les vices partiaux ne pouvoient être confondus qu'avec les maladies chroniques. c'est delà que j'ay connu la nécessité qu'il y avoit d'établir des règles particulières fondées sur la différence des maladies et de leurs états. cette division m'a parû plus propre à remplir les vûes de l'académie et à seconder les siennes.

j'ai senti que le traitement alimentaire curatif de l'inflammation et de ses suites exposé en particulier, mettra plus à portée de juger d'un régime convenable de la singularité des circonstances, que s'il eût été confondu dans le général. quoique j'aye apporté le plus grand soin à ne rien oublier de ce qui pouvoit intéresser la proposition, je suis forcé de convenir que j'ay laissé plusieurs choses en arrière sur les quelles j'ay craint de m'étendre, pour abréger autant qu'il est possible. je ne me suis réellement attaché qu'à celles qui m'ont davantage frappé et contre les quels on est plus souvent dans le cas de s'élever.

c'est dans la spécialité de ces objets différens que j'ay traité, que l'on trouvera de quoy faire face à ceux qui paroîtront négligés. quand même j'aurois généralisé ce que j'avois à répondre à la proposition, il auroit toujours fallu faire une différence des maladies qui demandent des boissons et des alimens relâchans ou astringens dans celles où il est besoin de relâcher ou de donner du ressort; par exemple dans la

* médecine raisonnée de Frédéric Hoffman. T. IV. 2. v.

circonstance ou les Solides sont foibles, on employe les boissons froides, les préparations d'or, les eaux minérales et martiales, les infusions aromatiques et amères, les bons aliments gras ou rotis, les vins tels que celuy d'Espagne, de Bourgogne pris modérément, sous a égard aussy aux instants où il convient de prendre plus ou beaucoup. toutes les particularités doivent suivre la constitution, l'âge, l'habitude &c. il convient mieux en général de manger après l'exercice qu'auparavant.

L'art thérapeutique alimentaire de la suppuration paroissoit exiger des distinctions et je me suis attaché à les donner aussy brièvement que j'ay pû. La différence des sujets établit souvent une manière de vivre toute opposée, les maladies, les accidens et les simptômes étant cependant les mêmes. je me suis abandonné à plusieurs digressions qui ne m'ont pas semblé inutiles. j'en ay fait de même des autres sujets d'observations que j'ay distingué des cas les plus communs de la pratique.

J'ay cherché à mettre à profit les préceptes des anciens qui ont donné les règles diététiques les plus véritables et les plus sures. Hyppocrate est celuy qui a guidé mon projet. Le que Galien a dit du régime, fait voir qu'il n'en a pas moins connu l'avantage. d'huy a-t-on, dit-il, un médecine de remède aussi efficace pour donner du secours, si le mauvais régime s'oppose à ses effets, ou que le bon ne concourre avec luy (a). Celse et après lui tous ceux qui m'ont le plus sérieusement conduit à la méditation de la doctrine diététique et de l'application du régime. Le traité alimentaire de ce dernier, couronné par l'expérience, renferme les choses les plus intéressantes. il a servi de fondement à tous ceux qui en ont parlé après luy et on ne pourroit que le déshonorer en le défigurant, aussy n'ai-je pû luy refuser l'honneur qu'il mérite.

Tout ce que j'ay consulté d'auteurs sur la diète curative, m'a fait sentir combien on s'étoit écarté des vrais principes. Verduc et Fabien sont les seuls qui m'ont paru avoir des idées saines sur l'ordre établi par le raisonnement et la pratique des écrivains les plus célèbres et il est plus d'une point dans leur doctrine qui souffrent des exceptions. / Madame Coüe beaucoup d'Arbuthnot qui a écrit très récemment sur la même matière que luy. le dernier a traité en effet avec distinction et quoiqu'il parle très peu du régime convenable aux tumeurs, aux plaies et aux différentes suppurations, il est très sûr néanmoins que tous les principes établis en considération des maladies internes, sont très utiles pour la pratique chirurgicale et sont par là même, applicables par comparaison, dans une infinité de circonstances.

Monsieur Louis, dans le nouveau [illegible] de la chirurgie a également donné sur les objets des actions très savantes*, des quelles on peut tirer un excellent parti. j'ay exposé combien il importe de faire usage des boissons et des aliments relatifs dans

* mercure de novembre 1733.

(a) nullum tam efficax remedium medicina habet, quod auxilium afferre queat, si ei victus vel vestitus, vel non adjuvet. /.

dans l'inflammation. j'ai fait suivre quel usage de certaines substances alimentaires peuvent être fort équivoques dans le traitement de toutes les maladies chirurgicales et que les aliments seuls contribuent beaucoup à la sûreté. puis il dit ensuite que les livres qui traitent de l'hygiène alimentaire thérapeutique sont très multipliés et surtout il indique hyppocrate comme le meilleur guide qu'on puisse suivre pour traiter cette matière avec distinction.

Le mémoire tout étendu qui paroit auroit pû l'être encore plus, si j'avois osé, mais cela ne pouvoit avoir lieu, sans m'exposer à des répétitions ennuyeuses qui auroient lassé l'attention de mes Juges. le reproche quoi est un droit de mon état, ne m'humiliera Jamais, j'en avoue, mais il ne me découragera jamais. le motif qui m'anime est celui du devoir et de la reconnoissance et quand on parle pour l'un et l'autre, on ne croit jamais trop dire.

Quelle ma satisfaction seroit grande si mes productions pouvoient être accueillies? j'aurois la gloire d'avoir rempli deux objets qui me sont également chers, celui d'avoir répondu aux vûes salutaires de l'Académie la plus distinguée et la plus respectable, à qui j'ay l'honneur de les présenter, et celui tout à la fois de les voir un jour utiles à l'humanité /.

